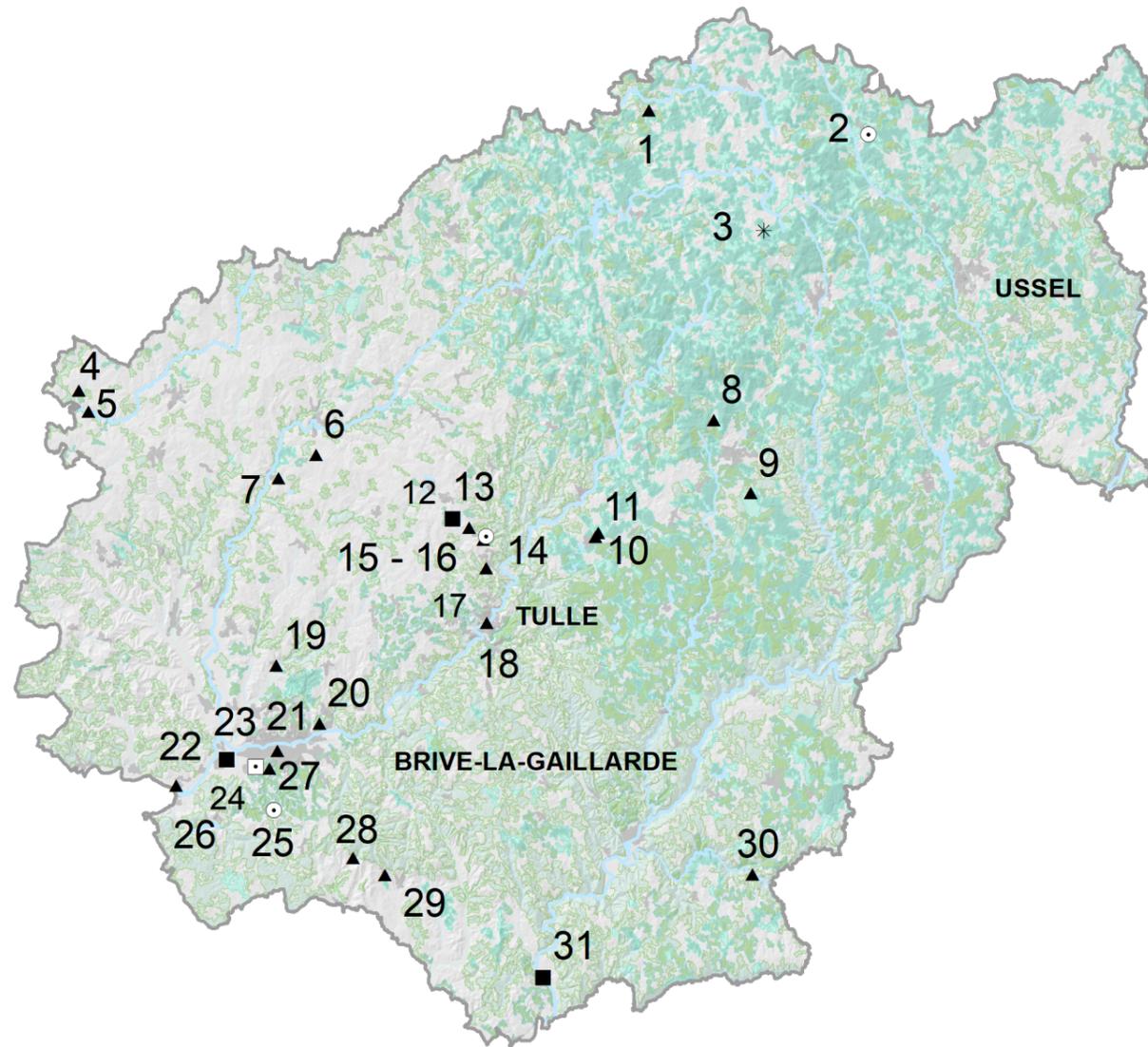
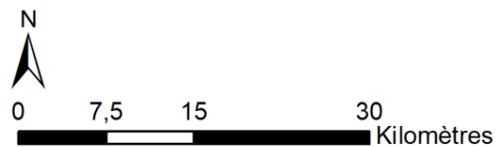


Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 8



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses études documentaires
- * P.C.R.



N°Nat.						N°	P.
123714	BEAULIEU-SUR-DORDOGNE	4-6 rue de Turenne	Lasnier Thibaut	EP	FP	31	130
123533	BRIVE-LA-GAILLARDE	Laroche – ancien aérodrome	Gourvenec Mickaël	EP	FP	23	132
123774	BRIVE-LA-GAILLARDE	rue Charles Gobert	Filippo Raphaël De	INRAP	OPD	21	133
123672	BRIVE-LA-GAILLARDE	Bouyssonie	Pesesse Damien	SUP	FPR	24	133
123707	BRIVE-LA-GAILLARDE	rue Maurice Rouel	Defaye Sophie	INRAP	OPD	25	134
123702	COLLONGE-LA-ROUGE	Manoir de Vassinhac	Beausoleil Jean-Michel	INRAP	OPD	29	134
123779	CORRÈZE	Bellavia – Montane 3	Defaye Sophie	INRAP	OPD	10	135
123752	DONZENAC	9-11 rue des Cordeliers	Filippo Raphaël De	INRAP	OPD	19	135
123767	EGLETONS	Prieuré de Védrenne	Colombain Jean-Pierre	BEN	SD	8	136
123743	MALEMORT-SUR-CORRÈZE	Puy Chevreuil	Defaye Sophie	INRAP	OPD	20	137
123705	NAVES	La Jarrige 2	Maniquet Christophe	INRAP	OPD	17	137
123790	NAVES	Impasse de la Perdrix	Maniquet Christophe	INRAP	OPD	14	138
123719	NAVES	Tintignac – les Arènes	Maguer Patrick	INRAP	OPD	16	139
123775	NAVES	Tintignac	Mathe Vivien	SUP	PRS	15	139
123780	NOAILHAC	Le Bourg	Grimbert Laurent	INRAP	OPD	28	140
123776	SAINT-ELOY-LES-TUILERIES	Eglise Saint-Laurent	Paloumbas-Odile Dimitri	EP	SD	4	141
123769	SAINT-GENIEZ-Ô-MERLE	Pont de Merle	Paloumbas-Odile Dimitri	EP	SD	30	142
123708	SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE	Impasse Alexis Jaubert	Defaye Sophie	INRAP	OPD	26	143
123748	SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE	Brive-Laroche (les Orchidées)	Connet Nelly	INRAP	OPD	22	144
123778	SAINT-PRIEST-DE-GIMEL	Route des Bruyères	Defaye Sophie	INRAP	OPD	11	144
123691	SÉGUR-LE-CHÂTEAU	Château	Paloumbas-Odile Dimitri	EP	SD	5	145
123794	TARNAC	Place sous l'église	Martin Jean-Michel	INRAP	OPD	1	147
123772	TULLE	21 rue de la Barrière	Filippo Raphaël De	INRAP	OPD	18	147
123252	UZERCHE	Puy Lamagne	Jamois Marie-Hélène	INRAP	OPD	6	147
123739	VIGEOIS	Rue des Aymarias	Defaye Sophie	INRAP	OPD	7	148

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 8

Moyen Âge,
Époque moderne

BEAULIEU-SUR-DORDOGNE
4, 6 rue de Turenne

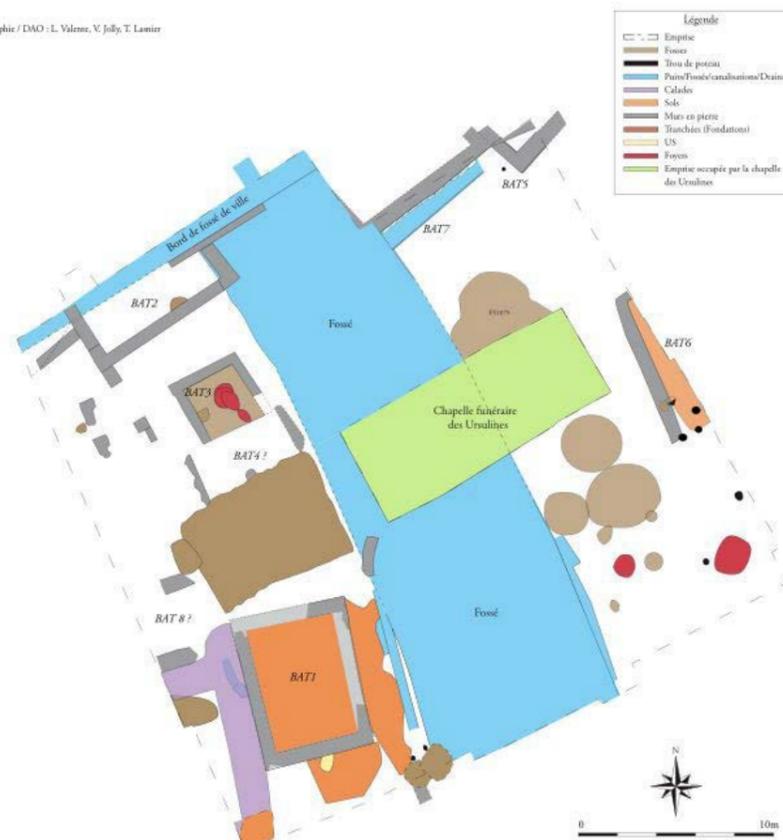
Époque contemporaine

Cette fouille préventive est intervenue dans le cadre de l'aménagement d'une maison de santé intercommunale et à la suite d'un diagnostic réalisé en 2017 (E. Barbier, INRAP). La parcelle de 1170 m² se localise aux abords du centre historique, à l'extérieur du boulevard correspondant à l'emplacement du fossé urbain (bas Moyen Âge, moderne), et entre les faubourgs de La Grave et de Mirabel. La problématique de l'opération porte sur l'évolution urbanistique du bourg monastique aux époques médiévale et moderne. Plus particulièrement, la localisation entre deux faubourgs

inscrit le site dans le cadre d'une problématique d'archéologie « péri-urbaine ».

Sous d'importants apports de remblai de galets, la fouille a permis de mettre au jour huit bâtiments remontant au bas Moyen Âge (fig. 1). Cinq d'entre eux se situaient en périphérie de la zone de fouille, se prolongeant majoritairement en dehors de la parcelle. De fait, ils n'ont apporté qu'une vision très partielle de leur organisation et ont rendu impossible la caractérisation de leur occupation. Néanmoins, dans la partie ouest de la parcelle, offrant une meilleure

Topographie / DMO : L. Valente, V. Jolly, T. Lamière



BEAULIEU-SUR-DORDOGNE, 4-6 rue de Turenne, Fig. 1, plan général des vestiges.



BEAULIEU-SUR-DORDOGNE, 4-6 rue de Turenne, Fig. 2, intérieur du bâtiment 3 et de la sole de foyer aménagée à partir de tessons de céramique fichés de chant dans l'argile (cliché : M. Prié).

conservation, plusieurs éléments ont pu être relevés. Quatre bâtiments alignés selon un axe sud/nord ont été mis en évidence, mais ils ne sont pas accolés et sont de dimensions variables.

Un bâtiment assez grand et très arasé (bât 4), dont les dimensions n'ont pu être reconnues dans leur intégralité du fait de son oblitération par des structures postérieures, semble laisser place à un plus petit bâtiment (bât 4). Ce dernier a livré en son centre une zone foynère montrant une succession de trois foyers, dont l'un d'eux avec une sole constituée d'une chape d'argile et de tessons de céramique disposés de chant (fig. 2).

Un troisième bâtiment (bât 1), localisé au sud des deux autres, malgré son fort niveau d'arasement et l'absence de niveau d'occupation en place en son sein, a montré des aménagements périphériques. En effet, les niveaux de sol aménagés ceinturant le bâtiment ont révélé la présence de supports ou négatifs d'emplacement de poteaux, recevant très probablement une avancée de toit sur au moins deux côtés. Un troisième côté est bordé par une chaussée étroite de galets formant une calade avec un profil légèrement en « V ». Il est intéressant de souligner que ce bâtiment a été installé sur des fosses comblées ayant peut-être servi de fosses d'extraction. Suite à l'abandon du bâtiment, une calade vient couvrir l'arase de ses murs. Attestée sur environ 100 m², cette calade

pourrait correspondre à une voie qu'il est difficile de pouvoir certifier plus au nord.

Le bâtiment localisé au nord-ouest (bât 2), le seul maçonné au mortier de chaux, a montré plusieurs états avant qu'il ne soit délaissé du fait de l'élargissement du fossé de la ville à l'époque moderne. Plusieurs endroits ont permis de renseigner la bordure et les aménagements de consolidation de la contre-escarpe du fossé.

Soulignons qu'à l'image d'autres habitats étudiés du bas Moyen Âge / époque moderne en Corrèze, les bâtiments peuvent être semi excavés. Celui dans l'angle nord-est de l'emprise (bât 5) en a fourni la preuve avec un creusement préparatoire et les murs construits sur la bordure de celui-ci.

Enfin, le bâtiment en limite de berme à l'est (bât 6) est le seul à avoir conservé son niveau de sol. Aménagé en galets de petits modules assez soigneusement agencés, il est recouvert d'un niveau d'occupation charbonneux. L'occupation principale du site est marquée par ces bâtiments. Ceux-ci révèlent plusieurs états qu'il s'agira d'articuler lors de la post fouille.

Le quart sud-est de la parcelle a livré des structures en creux, fosses plus ou moins volumineuses dont les plus importantes ont peut-être servi à de l'extraction. Ont été également reconnus quelques trous de poteau, dont quatre d'entre eux semblent participer à un possible bâtiment de taille réduite. Les autres trous de

poteau, ainsi que les deux foyers, ne permettent pas de déceler d'organisation particulière en plan.

Les premiers éléments d'analyse du mobilier céramique et métallique, rapportées aux datations radiocarbone, permettent de dater l'occupation du milieu du XIVe-XVe siècle.

Les bâtiments paraissent être abandonnés dans le courant de la seconde moitié du XVe siècle -début du XVIe siècle. Un large fossé de près de 9 m, et d'une faible profondeur (inférieure à 1,30 m) traverse la parcelle dans le sens nord-sud, et semble rejoindre au nord le fossé de la ville, peut-être pour l'alimenter depuis le ruisseau de la Genièvre au sud. D'autres fosses asymétriques viennent également tronquer le site à l'est et à l'ouest.

Puis, une voie moderne sommairement aménagée a été partiellement mise au jour. Elle traverse en biais (sud-ouest / nord-est) l'emprise de la fouille et correspond à celle représentée sur le cadastre napoléonien de 1835.

Les recherches documentaires ont montré que depuis les années 1820, le secteur et la parcelle qui nous intéresse appartenait à la congrégation des Ursulines, très importante à Beaulieu-sur-Dordogne jusqu'au début du XXe siècle. Au centre de la parcelle était érigée une chapelle postérieure à 1835 (non signalée sur le cadastre napoléonien) qui a été détruite avant l'intervention archéologique. Les soubassements de la chapelle renfermaient une vingtaine de tombes de sœurs Ursulines. Ces sépultures n'ont fait l'objet que d'un simple enregistrement photographique lors du dépôt des corps par les pompes funèbres. En effet, les squelettes des sœurs ont été réunis pour être ré-inhumés dans le cimetière, où la congrégation des Ursulines, qui a quitté les lieux dans le courant du XXe siècle, possède toujours une concession.

Lasnier Thibaut

Moyen Âge,
Bas Moyen Âge,

BRIVE-LA-GAILLARDE Ancien aérodrome de Brive-Laroche

Époque moderne,
Époque contemporaine

Du mois de juin au mois de juillet 2018, l'opération d'archéologie préventive réalisée sur le site de l'ancien aérodrome de Brive-Laroche a permis de mettre au jour, d'observer et de documenter plusieurs vestiges datant pour l'essentiel du Moyen Âge (XIIIe-XIVe siècle). Ces découvertes, associées aux fouilles plus anciennes, permettent de préciser la connaissance de ce secteur rural.

Phase 1 : prémices d'un espace suburbain La première trace d'occupation du site (phase 1a) se caractérise par un bâtiment sur poteaux porteurs (BAT1032), situé dans le quart nord-est du site. Ce bâtiment, d'une emprise au sol de 35,70 m², est constitué de dix trous de poteaux formant deux nefs et un possible auvent. Ensuite, un enclos fossoyé est aménagé (ENC1016, phase 1b), recoupant partiellement le bâtiment BAT1032. C'est à ce moment qu'apparaissent les premiers fossés subdivisant l'espace et dont les orientations, notamment celle du fossé FO2048, seront reprises jusqu'à la fin de l'occupation médiévale. Puis, en phase 1c, deux ensembles fossoyés (SFO1103 et SYFO1007) amorcent une réorganisation des espaces parcellaires antérieurs. On observe un déplacement des différents enclos (ENC1016 puis SYFO1007) de l'est vers l'ouest. La phase 1d correspond à l'abandon de ce système d'enclos dans la partie nord du site. En effet, ces enclos sont recoupés par deux fossés (FO1087 et FO1003) qui réorientent l'action drainante selon un axe sud-nord. Enfin, durant la phase 1e, l'espace sud de l'emprise de fouille est investi et structuré avec la présence d'un enclos (ENC2046) et de plusieurs fossés dont le fossé FO2060 orienté

est-ouest. Plusieurs vestiges sont rattachés à la phase 1 sans pouvoir être attribués à une sous-phase en particulier. L'ensemble BAT2002, situé dans la moitié sud de l'emprise, se compose de onze trous de poteaux. Ces structures forment un plan ovoïde dont l'emprise au sol représente une superficie de 86,50 m². L'ensemble est ouvert au nord. Cette disposition laisse supposer la présence d'un système d'entrée. Plus qu'un bâtiment, il pourrait s'agir d'un enclos pour le parcage des troupeaux. Le puits (PT2073), qui se situe dans le quart sud-ouest de l'emprise, est la plus singulière. Il s'agit de la seule structure de ce type repéré dans l'emprise de fouille. De plan irrégulier tendant à l'ovale, 1,90 m de long pour 1,70 m de large (à l'extérieur du cuvelage), le creusement présente un profil régulier avec des parois verticales se resserrant en cuvette irrégulière. La fosse de creusement est chemisée par un cuvelage constitué de deux niveaux de blocs et de galets. Les plus gros modules, des blocs de grès et de brasier équarris, sont disposés régulièrement du côté de la surface utile du puits tandis que les plus petits éléments, de petits galets et des fragments de blocs de grès et de brasier, comblent les espaces vides et l'espace entre le creusement et le cuvelage. L'ensemble du cuvelage est lié à la terre crue, une argile de couleur lie de vin issue du dernier niveau de substrat traversé par le creusement. Les différents comblements du puits ont livré de nombreux restes de bois gorgés d'eau mais également des carporestes ainsi que des palynorestes nous renseignant sur le paléo-environnement du site. L'analyse conjointes des vestiges archéologiques et des différents restes

floristiques (bois gorgés d'eau, graines et pollens fossilisés) permet d'esquisser l'environnement du site durant le bas Moyen Âge. L'espace se divise alors entre des prairies de fauches, peut-être quelques pâtures, et des espaces de cultures. La séparation de ces espaces se fait au moyen de fossés, d'enclos et de haies vives. Les vestiges attribués à la phase 1 nous permettent d'appréhender la gestion technique et sociale d'un espace rural à la fin du Moyen Âge.

Phase 2 : Une vaste opération de drainage Aucun vestige n'a été identifié entre la fin de l'occupation de la phase 1, durant la première moitié du XIVe siècle, et la phase 2 qui pourrait correspondre à la première moitié du XXe siècle. À une période mal définie, une grande opération de drainage de la plaine de l'ancien aérodrome de Brive-Laroche est engagée. Elle se matérialise par la présence de douze drains regroupés en deux ensembles (UNF1070 et UNF2018), eux-mêmes regroupés en une entité (SYDR2018). L'entité SYDR2018 constitue la matérialisation de l'opération de drainage afin d'assainir la surface des sols de cet espace. Ce drainage se fait selon quatre orientations : sud-nord, nord-sud, sud-ouest/nord-est

et est-ouest. Ces drains sont creusés profondément, à environ 1,20 m du niveau de sol actuel. Leurs dispositions et leur pendage permettent d'assurer un drainage efficace de l'ensemble de cet espace. Une vaste opération de drainage est mise en place à partir des années 1950-1952 afin de stabiliser les futures pistes de l'aérodrome. Ces drains correspondent à des tranchées au fond desquelles on pose des canalisations en « tuyaux de poterie ». Ils sont disposés en chevrons selon une orientation nord-sud/est-ouest. Or le système de drains mis au jour sur le site de Brive-Laroche est différent de celui mis en place à partir de 1950. En effet, ceux-ci ne sont pas comblés par du mâchefer et présentent une orientation et une organisation différentes. Ils sont toutefois bien réalisés en tranchées avec la pose de tuyau en terre cuite. Il semble donc que ce système de drainage soit antérieur à celui des années 1950. Il pourrait peut-être correspondre à une phase de drainage des premières pistes (1934-1938) ou bien à une phase antérieure.

Gourvenec Michaël

XIXe siècle

BRIVE-LA-GAILLARDE 10-12 rue Charles Gobert

La rue Charles Gobert, dont la création a dû être de peu antérieure à sa dénomination en 1892, est située dans un secteur ouest de la ville de Brive, non loin de la première ceinture des grands boulevards ouverts au XVIIIe siècle sur l'emprise de l'enceinte du XIVe siècle. L'essor de l'urbanisation de ce quartier débute réellement au milieu du XIXe siècle, selon le modèle urbain d'organisation radiocentrique de l'espace, développé à partir du noyau primitif enfermé dans la première enceinte du XIe siècle jusqu'à l'achèvement de la deuxième ceinture des boulevards en 1930.

Aucun témoignage d'une quelconque occupation du site n'apparaît antérieur aux grands travaux éditaires du maire Dubois dans les années 1830, dans ce quartier dédié autant à l'habitat résidentiel bourgeois le long des boulevards arborés qu'à l'activité artisanale et industrielle, spécialisée à proximité de l'avenue de Bordeaux et de la rue Charles Gobert dans le secteur automobile.

De Filippo Raphaël

Paléolithique supérieur,
Mésolithique et Néolithique

BRIVE-LA-GAILLARDE Grotte Bouyssonnie

Cette campagne de fouille a permis de progresser sur des aspects structuraux du gisement. Deuxième année du troisième programme triennal, elle avait une ambition exploratoire dans la mesure où plusieurs des seuils connus avaient été atteints en 2017.

Un sondage réalisé au-devant de la cavité (K20) a permis de reconnaître le substrat. La séquence ancienne est donc enfin connue. Sous l'Aurignacien récent (K18), se développe une nappe de vestiges comprenant plusieurs ensembles aurignaciens dont une composante du Protoaurignacien. Après quelques

indices ténus, plusieurs éléments lithiques confirment la présence de Châtelperronien. En revanche, l'absence de Moustérien *in situ* a été confirmée.

Pour mieux comprendre les relations entre la séquence frontale du gisement et la séquence conservée à l'aplomb du porche actuel, une série de microcarottages a été réalisée. Celle-ci a permis de relier les paléosols de la séquence frontale avec celui situé à la base de la séquence porche (L12). Leur position relative indique une organisation des dépôts en pente vers la cavité. A la base de la L12,

des occupations du Gravettien récent et du Gravettien moyen ont été documentées. Leur extension double ainsi en surface ; ce qui implique des modalités de fonctionnement du site différentes. Dans le secteur porche, ces niveaux gravettiens sont coiffés par un ensemble pauvre qui comprend de rares éléments solutréens. Cet ensemble sédimentaire contient ensuite un important niveau du Magdalénien inférieur fouillé cette année en L11, comprenant de nombreuses lamelles à retouches dextres marginales. Cette nappe de vestiges est surmontée par une composante rapportée au Magdalénien Moyen Ancien.

Plusieurs éléments archéologiques témoignent d'activités liées au feu. Il s'agit pour l'essentiel de zones charbonneuses dont l'origine est souvent difficile à appréhender. Un grand ensemble de plaquettes de grès chauffées avait été rencontré, sans qu'il soit possible d'affirmer une chauffe in situ, compte tenu de

son importante dispersion verticale. Cette année, une structure (J10) comprenant du mobilier rubéfié a été fouillée. De nombreux prélèvements permettront de vérifier pour la première fois si la combustion a bien eu lieu sur place et d'observer comment le grès réagit à ce phénomène.

Enfin, le fond de la cavité n'est pas encore connu, compte tenu du comblement du porche. Cette année, avec une perche télescopique et un système motorisé radioguidé, équipé d'une caméra retransmettant les images en simultané, nous avons repris l'exploration de la cavité. Il a été possible de suivre la voûte jusqu'au carré L-2, c'est à dire 12 mètre plus loin que les derniers niveaux connus. Cela permet d'envisager l'existence d'importants dépôts sédimentaires dans la cavité.

Pesesse Damien

BRIVE-LA-GAILLARDE Rue Maurice Rouel

Cette opération archéologique a été réalisée du 12 au 15 février 2018, en préalable au projet immobilier déposé par M. et Mme Carcenat rue Maurice Rouel sur la commune de Brive-la-Gaillarde, en Corrèze. La surveillance attentive de ce secteur, particulièrement sensible archéologiquement par le service régional de l'Archéologie ces dernières années, a justifié cette intervention de diagnostic, d'autant plus que ce secteur, situé sur le plateau de Bassaler et à proximité de la grotte Bouysonie, offre une occasion unique de vérifier le potentiel archéologique notamment pour les occupations paléolithiques. L'emprise du projet couvre une superficie de 1 500 m². Deux grandes tranchées ont été ouvertes et constituent une superficie de 199 m² (soit 13,43 %).

L'intérêt de ce diagnostic est d'avoir permis une observation morpho-sédimentaire complète notamment les différents types d'altérites des plateaux, les tronçatures associées à des phases d'érosion des

matériaux d'altération et des phases successives de remaniement des dépôts sur les versants et dans les vallons perchés. Quelques vestiges paléolithiques ont pu être découverts au sein des phases de colluvionnement mais pas suffisamment pour laisser entrevoir une occupation ancienne plus structurée au sein des niveaux plus anciens. Ces derniers correspondent en effet aux altérites, issus des fronts d'altération hérités de périodes significativement plus anciennes que l'anthropisation du milieu et qui, par voie de conséquence, ne peuvent contenir de vestiges, sinon dans des structures archéologiques creusées dans ces altérites. Toutefois, la découverte de quelques pièces lithiques issues des phases successives de colluvions confirment bien le fort potentiel paléolithique du plateau de Bassaler.

Defaye Sophie

COLLONGES-LA-ROUGE Manoir de Vassinac

Un diagnostic archéologique a été prescrit en amont de la création d'un bassin au pied d'un manoir de Collonges-la-Rouge. Un total de trois tranchées a permis de sonder 53,91 m², soit 8,55 % de la surface totale, qui était de 630,46 m². Tous les sondages se sont

révéls négatifs. Le diagnostic réalisé n'a pas permis de mettre en évidence des vestiges archéologiques en périphérie du bourg médiéval et à proximité du manoir.

Beausoleil Jean-Michel

Âge du Fer,
Antiquité

CORRÈZE Bellavia – ZAC Montane 3

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre d'un projet de centrale photovoltaïque par le groupe ENGIE au sein de la ZAC Montane 3 sur la commune de Corrèze, en Corrèze, dans la continuité des phases 1 et 2 menées en 2015 et 2016 par l'Inrap. Cette nouvelle phase s'est déroulée du 5 au 12 novembre 2018 sur une surface de 30 000 m². Le terrain concerné par le projet se situe au sud de la commune de Corrèze à une altitude moyenne de 540 m au sein des roches granitiques de type leucogranites à grain moyen sur des parcelles anciennement boisées et des secteurs plus humides de type prairies et landes humides, notamment en bordure du « ruisseau noir » au nord-est de l'emprise.

L'intérêt scientifique de cette opération fait suite à la présence de nombreux sites archéologiques essentiellement protohistoriques et gallo-romains.

La surveillance attentive de cette région par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle Aquitaine ces dernières années, a justifié l'intervention de ce diagnostic, d'autant plus que ce secteur offre une

occasion unique de vérifier le potentiel archéologique notamment pour les *tumuli*.

L'emprise diagnostiquée à 7,99 % a permis de réaliser vingt-trois tranchées sur une surface ouverte de 2 503 m² au sein desquelles un indice daté de l'âge du Fer a pu être identifié dans l'angle nord-est du projet. 19 structures de type fossoyées ont été identifiées au sein de quatre tranchées sur un secteur d'environ 5 000 m². Certaines ont pu livrer du mobilier de type céramiques et amphores, permettant une datation plus précise de cette occupation entre 130 et 50 av. J.-C. D'après les structures et le modeste ensemble céramique, nous pourrions être en présence d'une petite occupation rurale de type habitat. La découverte de deux fossés et d'épandage de mobilier daté du I^{er} s. av. J.-C. en 2016 lors du diagnostic mené par Anne-Aimée Lichon sur la phase 1 en 2016 confirme le fort potentiel archéologique de ce secteur.

Defaye Sophie

Moyen-Âge

DONZENAC 9-11 rue des Cordeliers

Les diverses tranchées exploratrices ouvertes dans la parcelle cadastrale AT 73, autrefois occupée par le chœur et une partie de la nef de l'église du couvent des Cordeliers, établi en 1230 en marge des murailles de Donzenac, n'ont pas révélé de substructions substantielles qui auraient permis de retracer les grandes phases de son histoire, tant événementielles qu'architecturales. Seule une véritable étude du bâti des élévations subsistantes encore visibles ou masquées dans les parcelles attenantes (bâtiments conventuels, massif occidental de l'église), accompagnée d'une recherche d'archives, pourrait pallier cela tant le potentiel d'une telle recherche paraît de prime abord conséquent. Les espaces verts de la terrasse nord sous-jacente ou derrière le chevet devraient également contenir des vestiges, au moins sous la forme d'éboulis.

Les stratifications observées dans les deux grandes tranchées permettent toutefois d'établir deux grandes



DONZENAC, 9-11 rue des Cordeliers,
Fig. 1, Vestiges de l'église des Cordeliers, élévation intérieure sud,
photogrammétrie, C. Mangier, INRAP.

phases d'aménagement au travers des vestiges des sols aménagés de l'ancienne église, supportés par des remblais de tout-venant, nécessaires à l'établissement du terre-plein de la terrasse sur laquelle elle a été érigée, ou des remblais de gravats de démolition – provenant sans doute d'un état antérieur – exhausant l'ultime niveau de circulation revêtu d'un dallage de grandes dalles en pierre calcaire. La confrontation des cotes altimétriques prises sur ce dernier et sur le ressaut des fondations mises au jour au pied d'un pan du gouttereau sud accrédiraient l'hypothèse d'une

phase de réaménagement de l'église qui n'aurait pas été limitée à la seule réfection des sols mais élargie sans doute à une reconstruction (partielle ou totale ?) de l'édifice. En l'absence totale de mobilier, céramique ou autre, les ossements de l'unique sépulture en place mise au jour dans la nef sont les seuls supports d'une datation relative potentielle de cette campagne de travaux.

De Filippo Raphaël

modernes qui ont largement détruit les autres murs de l'édifice, il a été possible de repérer dans les deux autres sondages quelques reliquats de murs ou tranchées de récupération de ces derniers. Les données permettent de restituer un édifice à plan presque carré de 5 m de côté, dont l'espace intérieur était partagé (2/3-1/3) par un mur de refend. A noter, dans l'angle du premier sondage, la présence, à l'extérieur du bâtiment, d'un fragment de construction maçonnée et parementée en arc-de-cercle qui pourrait correspondre aux restes d'un four. Le mobilier céramique issu de la couche d'abandon et d'un sol d'occupation internes évoque une datation vers la fin du Moyen Âge pour le bâtiment et son occupation. Une datation 14C Artémis devrait

préciser la chronologie de cet édifice qui pourrait être une maison de l'ensemble prioral.

Concernant le prieuré, un document manuscrit inédit décrivant le village, communiqué en toute fin des travaux, suggère que l'emplacement précis du prieuré et de son église est situé environ 100 m plus au nord du bâtiment découvert. Un nouveau sondage pourrait être envisagé à cet endroit afin de confirmer cette hypothèse et repérer d'éventuels nouveaux éléments constitutifs de cet établissement religieux.

Colombain Jean-Pierre, Conte Patrice,
Douniès François

Médiéval,
Moderne

EGLETONS Vedrenne

Vedrenne, maintenant simple village, était jusqu'en 1793 une paroisse autonome, aujourd'hui rattachée à celle d'Egletons. Le centre paroissial s'est développé autour d'un prieuré bénédictin, dépendant de l'abbaye de La Chaise Dieu, fondé au XI^e siècle par Ranulphe III d'Aubusson. Simple prieuré, le site de Vedrenne a probablement eu un rôle non négligeable dans l'histoire religieuse de la Corrèze : le futur pape Clément VI a pu,



EGLETONS - Prieuré de Vedrenne
Fig.1, Sondage principal : partie méridionale du bâtiment médiéval et son placard conservé dans le mur contemporain (mire : 0.5m ; photo : F.Douniès)



EGLETONS - Prieuré de Vedrenne
Fig.2 : fragment d'une clé de voûte ornée d'un christogramme employé dans un bâtiment annexe du village. (mire 0.5m ; photo : P.Conte)

dans son jeune âge, y débiter ses études, comme le suggèrent les sources d'archives plaçant la mère du futur pape, Guillemette, comme originaire de Mestre, hameau voisin du prieuré de Vedrenne.

Des bâtiments prieuraux et de son église ne subsistent que de nombreux éléments lapidaires employés et dispersés dans les constructions actuelles du village (fig. 1) ; seul vestige encore visible, un placard en pierre apparaît curieusement dans le parement extérieur d'un mur intégré actuellement à un garage. Trois sondages ont été réalisés à la base de ce mur afin de tenter d'identifier la construction à laquelle appartenait à l'origine cet élément architectural. Malgré la présence d'un revêtement enrobé en surface qui a considérablement limité l'emprise des sondages, l'opération a permis de mettre en évidence, dans le plus grand des sondages, sous un sol pavé du XIX^e siècle, trois segments de murs chaînés et à double parement délimitant l'extrémité sud d'un bâtiment. La fouille et l'étude des élévations confirment que le placard appartient bien à une maçonnerie ancienne reposant sur un soubassement construit d'1,25 m de haut, formant l'extrémité sud du bâtiment médiéval (fig. 2). Malgré la présence de plusieurs canalisations

MALEMORT-SUR-CORRÈZE Puy Chevreuil

Un diagnostic archéologique a été réalisé au lieu-dit « Puy Chevreuil », sur la commune de Malemort-sur-Corrèze en Corrèze, en amont d'un projet de maison individuelle. Réalisée du 18 au 22 juin 2018, cette opération archéologique prescrite par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle Aquitaine a porté sur une superficie de 4 988 m² dans un contexte géologique marqué par des grès rouges inférieurs du Trias. La prescription est motivée par le territoire préhistorique de première importance que représente le bassin de Brive, avec de nombreux gisements en grottes, abris rocheux formés dans les grès ou occupations en plein air (La Pigeonnie, Chez Pourré, Le Vialmur, Le Chambon, Lacamp) sur le plateau nord des grès rouges permien et des grès triasiques du bassin de Brive.

Le terrain concerné par le projet se trouve au nord-est de la commune de Malemort-sur-Corrèze, à une altitude moyenne de 210 m, au sein des plateaux du bassin permo-triasique de Brive, principalement constitués de grès rouges de l'Autunien inférieur. Il s'agit d'une alternance irrégulière de grès solides, rouges ou clairs et de couches argileuses rouges et micacées. L'intérêt scientifique de cette opération fait suite à la présence de sites archéologiques préhistoriques

« Chez Pourré-Chez Comte » et « Puy Lacamp », situés sur les plateaux nord de Brive et de Malemort-sur-Corrèze, bordant la rive droite de la Corrèze. La surveillance attentive de ce secteur, particulièrement sensible archéologiquement, par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle Aquitaine ces dernières années, a justifié l'intervention de ce diagnostic, d'autant plus que ce secteur offre une occasion unique de vérifier le potentiel archéologique notamment pour les occupations paléolithiques.

En tenant compte des contraintes sur site, trois grandes tranchées ont pu être réalisées, soit un diagnostic de 2,88 % de l'emprise prescrite (8,22 % de la surface accessible au moment du diagnostic). Elles n'ont livré aucun indice archéologique. Cependant, l'intérêt de ce diagnostic est d'avoir permis une observation morpho-sédimentaire complète des différents faciès des altérites en place, et de mettre en évidence un pseudo-karst, cavité creusée dans le niveau des grès de l'Autunien inférieur du bassin de Brive, mais aussi d'une profonde doline en entonnoir au sein du substrat gréseux à 211 m d'altitude.

Defaye Sophie

Moyen Age

NAVES La Jarrige 2

Un diagnostic archéologique a été prescrit en amont d'un projet de lotissement porté par la Société Territoires 19 au lieu-dit Les Bouyges / La Jarrige (Naves), sur une surface d'environ 30 000 m². L'emprise se place à 2500 m au sud du fameux sanctuaire

gaulois et gallo-romain des Arènes de Tintignac, et dans une zone où du matériel archéologique a été collecté lors de prospections pédestres anciennes. La découverte de silex était signalée au sud de l'emprise près des hameaux du Tramond et de Temporieux,

mais, malgré une attention particulière portée à la mise au jour éventuelle de mobilier lithique préhistorique, aucune trace d'occupation aussi ancienne n'a été vue. Concernant la Protohistoire, cette zone pouvait être traversée par un itinéraire très ancien parcourant la Gaule de Narbonnaise en Armorique.

Les 19 sondages ouverts ont permis d'identifier un nouveau site, sans doute de la fin du Moyen Âge. Certains creusements exempts de mobilier archéologique pourraient cependant appartenir à d'autres périodes chronologiques. Un chemin traversait l'emprise, relativement bien construit, avec une bande de roulement empierrée sur un remblai compacté formant une plate-forme plane et régulière. L'absence de mobilier interdit toute datation, mais le fait que cet axe ne paraisse pas avoir fait l'objet de multiples remaniements ne milite pas en faveur d'une très grande ancienneté : cet itinéraire ne correspondrait pas à la fameuse « route des Métaux » attendue. Un autre cheminement longeant le plateau sur sa bordure occidentale pourrait davantage correspondre à cet itinéraire d'interfluve ancien. Le seul indice témoignant d'une occupation antique consiste en un tessou de céramique extrait d'un fossé en bordure orientale de l'emprise. Ce décaissement laisse imaginer la création d'un axe de circulation relativement horizontal aussi bien au niveau de son assiette (est-ouest) que sur la

longueur du parcours où il a été reconnu dans la mesure où il suit les courbes de niveau. On notera cependant qu'aucun niveau de circulation n'a été identifié sur le fond de la structure, pas plus que d'ornières.

Le site médiéval identifié semble concerner essentiellement le bas Moyen Âge, autour du XIV^e siècle d'après les quelques éléments céramiques mis au jour. Ce site se scinde en deux parties distinctes de part et d'autre du chemin empierré. À l'est, se développe une vraisemblable zone d'ensilage regroupant des fosses de stockage de céréales et quelques trous de poteau. Le seul silo testé a livré des blocs de torchis cuit permettant d'imaginer des constructions de terre et de bois à proximité ou en protection. À l'ouest du chemin, un enclos constitué d'un petit fossé pourrait cerner une aire d'une trentaine de mètres de côté : s'agit-il d'un enclos pour le pacage du bétail ? Le diagnostic archéologique a donc mis en évidence un site médiéval inconnu, à peu de distance du bourg qu'il domine. L'occupation y semble essentiellement agricole. Si la richesse du patrimoine archéologique de la commune de Naves aux périodes gauloise et antique n'est plus à démontrer, elle ne doit pas occulter l'importance de l'occupation humaine au cours du Moyen Âge.

Maniquet Christophe

NAVES Impasse de la Perdrix

Le diagnostic a été motivé par un projet de construction d'un atelier agro-alimentaire au lieu-dit Soleilhavoup Sud (Naves), d'une surface d'environ 4 900 m² sur les parcelles AB 200 et 201, en bordure de la nouvelle impasse des Perdrix. Le projet est en effet situé à 1 300 m au nord-ouest du fameux sanctuaire gaulois et gallo-romain des Arènes de Tintignac et à 140 m de la route départementale 1120 qui reprendrait un itinéraire de long parcours très ancien.

L'objectif était de vérifier la présence ou non d'une occupation ancienne. Un énorme remblai déposé récemment sur la parcelle AB 201 a conditionné l'implantation et l'orientation des tranchées. Les 8 sondages réalisés représentent une surface totale ouverte de 439 m², soit près de 9 % de la surface prescrite.

Le substrat a été atteint à une profondeur comprise entre 0,25-0,35 m (directement sous la couche de terre végétale) et 0,78 m. Seulement 4 fosses ont été mises en évidence ; elles n'ont pas livré de mobilier et leur fonction est restée indéterminée. Le diagnostic n'a mis en évidence aucune occupation ancienne, mais il permet de compléter les informations archéologiques de l'occupation du sol sur la commune de Naves, en périphérie du sanctuaire gaulois et gallo-romain de Tintignac, et de mieux percevoir le contexte dans lequel celui-ci se développe. Les zones non occupées sont à prendre en considération pour mieux délimiter l'extension des zones d'occupations anciennes.

Maniquet Christophe

Antiquité

NAVES Tintignac – Les arènes

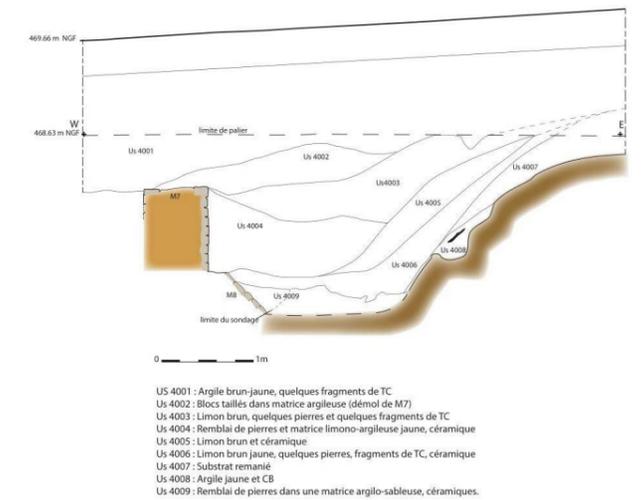
Un projet de musée de site sur le site des Arènes, à Naves, est à l'origine d'une prescription de diagnostic archéologique réalisé par l'Inrap sur une superficie de 1,7 ha, entre le 23 avril et le 4 mai 2018.

Située au sud-est du complexe culturel, au pied du théâtre, la parcelle diagnostiquée a livré de nombreux vestiges. Dans les tranchées 1 à 4, plusieurs portions de murs, un *praefurnium* ainsi qu'une piscine chaude ont été mis au jour à des profondeurs comprises entre 1 m et près de 3 m sous la surface. Des caniveaux, sans doute destinés à l'évacuation de l'eau issue de l'ensemble thermal, ont également été recoupés par les sondages dans les tranchées 1 et 2. L'ensemble des vestiges de cette zone présente un très bon état de conservation et peut être daté de la seconde moitié du II^e siècle (Fig. 1 et 2).

À l'est et au sud de cet ensemble bâti, une voie d'accès au site a pu être suivie sur environ 250 m. Celle-ci est délimitée par des murets de terrasse



NAVES, Tintignac – les Arènes
Fig. 1, Mur dans la tranchée 4, cl. P. Maguer, INRAP.



NAVES, Tintignac – les Arènes
Fig. 2, Coupe nord de la tranchée 4, DAO P. Maguer, INRAP.

construits avec des blocs en remploi. La tranchée 10 a par ailleurs livré la base d'un bâtiment sur solin de tuile daté par le mobilier de la seconde moitié du III^e s. Les fondations du bâtiment recoupent une fosse ayant livré une plaque de serrure et une monnaie d'Hadrien, indiquant un comblement de la structure postérieur à 134 de notre ère.

L'ensemble des découvertes réalisées lors de cette opération témoigne d'un bon état de conservation des structures dans ce secteur. La présence d'un ensemble thermal dans cette zone, pressentie par plusieurs auteurs, trouve ici confirmation.

Maguer Patrick

Antiquité

NAVES Tintignac

■ Prospections géophysiques

Depuis une quinzaine d'années, le site antique de Tintignac fait régulièrement l'objet de prospections géophysiques. Suite aux résultats prometteurs obtenus en 2004 par Michel Martinaud du Centre de Développement des Géosciences Appliquées, Université Bordeaux I (Martinaud, 2004) et en 2005 par Vivien Mathé et François Lévêque du Centre Littoral de Géophysique, Université de La Rochelle (Mathé et al., 2005), de nouvelles prospections ont été réalisées en 2010 par ULR Valor (Druetz et al., 2010). En 2018, le

Service Régional d'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine (site de Limoges) a souhaité une poursuite de ces investigations sur deux parcelles concernées par un projet de musée de site. Cette prospection fait suite à un diagnostic archéologique réalisé en mai par l'INRAP (Maguer et al., 2018). Il est en effet prévu de bâtir le musée au cœur du site archéologique, en contrebas (vers l'est) de l'ensemble monumental (sanctuaire, théâtre...) qui a fait la renommée de Tintignac. Avant même les premières investigations sur la zone concernée, la présence de vestiges dans cette zone

semblait fort probable compte-tenu du fait que le site se développe très largement à l'est, bien au-delà de l'emplacement du musée. Le diagnostic archéologique a, comme attendu, mis au jour de nombreuses structures situées à une profondeur comprise entre 1 et 3 m. La prospection géophysique avait pour objectif de compléter ces données en essayant de faire le lien entre les résultats des différents sondages et en repérant d'éventuelles structures situées entre les tranchées de diagnostic.

Plusieurs structures présumées pouvant présenter un intérêt archéologique semblent avoir été détectées par la prospection électrique : un segment d'environ 40 m de long (et 6 m de large) d'une voie orientée est-ouest (E), ainsi qu'un mur (F1, 10 m de long), un bâtiment rectangulaire (F2, 4 x 8 m) et une zone conductrice de plusieurs centaines de mètres carrés (bassin ?) située en amont du complexe thermal (G1). Ces trois dernières structures présumées présentent une orientation commune. Par contre, aucune des structures majeures mises au jour par le diagnostic de 2018 ne semble avoir été localisée. C'est notamment le cas de la voie orientée nord-sud. Pourtant elle recoupe la zone prospectée sur plus de 50 m de long. La non-détection de cette structure avérée peut s'expliquer par une profondeur d'enfouissement trop importante (1,20 m dans la tranchée 5). Pour autant,

le choix d'une profondeur d'investigation d'1 m se justifiait pleinement. En effet, augmenter la profondeur d'investigation nous aurait conduits à diminuer la capacité de détection du dispositif. Or nous voulions être en mesure de détecter des structures pouvant ne pas dépasser 0,5 m de large, ce qui est la limite permise par la méthode si cette structure est enfouie à 1 m. À une plus grande profondeur, elle ne peut être détectée. Le choix a donc été fait de se limiter au premier mètre pour être en mesure de détecter des structures telles que F1, qui n'aurait probablement pas été localisé avec un protocole permettant de cartographier à une profondeur de 2 m. La non-détection de la voie peut également s'expliquer par une absence de contraste de résistivité suffisant entre les matériaux la constituant et les matériaux encaissant. Il faut enfin noter que la réalisation du diagnostic archéologique en amont de la prospection a probablement nuit à la qualité des résultats de la prospection. En effet, plus encore que les tranchées elles-mêmes dont on retrouve aisément les contours sur la carte, les tas de déblais positionnés pendant plusieurs semaines sur le sol modifient durablement le fonctionnement, donc les propriétés physico-chimiques, de ce dernier.

Mathé Vivien

Moyen-Âge

NOAILHAC Le Bourg

Le diagnostic est lié à un projet de réfection / séparation des réseaux d'eaux pluviales / usées dans le bourg de Noailhac (Corrèze) ainsi qu'à des aménagements plus limités sur la place au nord de l'église. Le village s'organise concentriquement autour de l'église Saint Pierre-ès-liens (IXe ? XIIe ?) contre laquelle est venu s'accoler, selon une disposition originale, le château des seigneurs de Noailles à partir du XIIe siècle. De ce château, détruit à partir de la fin du XVIe siècle, ne subsiste aujourd'hui que des maçonneries éparses, intégrées dans celles de l'église, ainsi qu'une échauguette surplombant le porche sud de l'église.

Les sondages Sd.1 à Sd.6, implantés sur les différentes voiries, n'ont pas révélé d'occupation significative. Quelques éléments diffus (Sd.1 et Sd.5 : fondations de « murs » ? Sd.2 : tranchée ? Sd.3 : creusements ? dans le substrat), se rattachant à des occupations, indatables faute de mobilier, ont simplement été localisés.

Sur la place de l'église, les sondages Sd.7 et Sd.8 ont montré la très grande proximité du substrat rocheux calcaire, à moins de 0,10 m de profondeur dans la partie occidentale de la place. Ces deux sondages ont mis au jour différentes structures et notamment une

importante citerne à eau, intégralement conservée, et une cave (?), antérieure à cette citerne. Ces deux aménagements sont très certainement liés au château, bien qu'aucune trace tangible directe n'en ait été notée dans l'emprise des deux sondages. Différentes fondations de murs et un niveau de sol pavé, indices potentiellement associés au château, ont également été découverts. Certaines de ces fondations se rattachent *a priori* à l'occupation « tardive » de la place mais des éléments stratigraphiquement plus anciens sont avérés. L'extrémité orientale du sondage a révélé l'approfondissement du niveau d'apparition du substrat calcaire (pente naturelle du terrain ?) ainsi que la présence d'éléments diffus (murs-terrasses ?) qui semblent y être liés.

Le phasage chronologique entre ces différents indices n'a pu être déterminé précisément faute de mobilier céramique et / ou de liaisons stratigraphiques pertinentes. Seul un niveau de rejets de foyers, localisé à l'extrémité du sondage Sd.7 au contact du substrat rocheux, a livré un lot très limité de mobilier céramique qui permet simplement de proposer une fourchette chronologique de l'époque moderne (XVe-XVIIe siècles). Il n'est pas possible d'étendre cette proposition

à l'ensemble des éléments découverts qui restent donc non datés pour la grande majorité.

En dépit de ce qui était attendu, la reconnaissance sur la place de l'église n'a pas révélé de sépultures et ce malgré la présence, avérée depuis des travaux de voirie en 1995, d'inhumations à l'extrémité orientale de cette place, à proximité du chevet de l'église Saint-Pierre. Au terme de l'opération, les sondages ont

été rebouchés. Les structures des sondages Sd.7 et Sd.8 ont été recouvertes par du géotextile avant ce rebouchage. Un aménagement particulier (cadre ciment avec trappe d'accès) a été mis en place par la Mairie au-dessus de l'accès à la citerne afin de le protéger et d'en interdire l'accès.

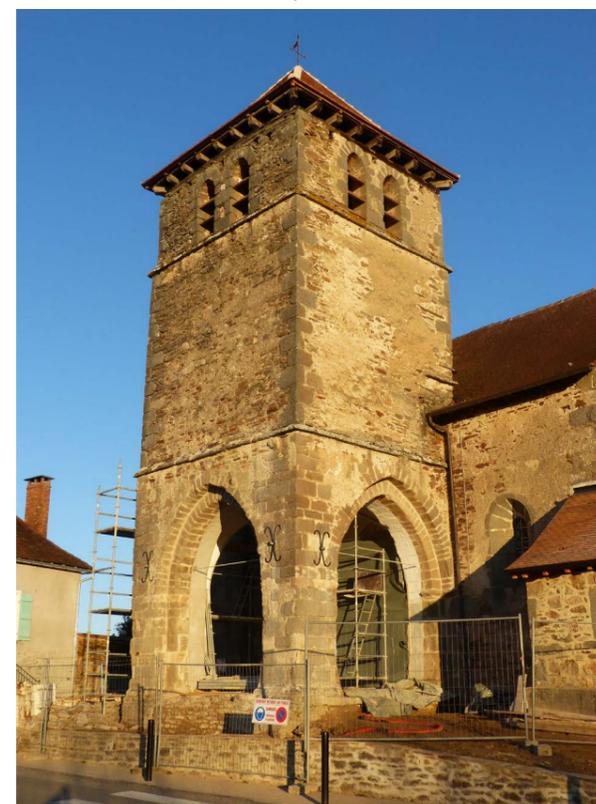
Grimbert Laurent

Moyen-Âge

SAINT-ÉLOY-LES-TUILERIES Église Saint-Laurent

Durant les mois de novembre et décembre 2018, l'église Saint-Laurent (commune de Saint-Éloy-les-Tuileries, Corrèze) a fait l'objet d'un suivi archéologique préconisé dans le cadre de travaux de restauration du clocher de cet édifice (fig. 1).

Les sondages ont révélé, entre autres vestiges, plusieurs sépultures rupestres datant du Moyen Âge. Deux de ces inhumations contenaient des dépôts céramiques d'un type peu commun pour la région et la période (fig. 2). Si à ce jour aucune datation absolue ne permet d'étayer solidement la chronologie de ces tombes, plusieurs indices (et en premier lieu le recoupement desdites sépultures par le clocher) suggèrent de situer leur mise en place autour des XI^e-XII^e siècles. De cette période datent aussi les deux



SAINT-ÉLOY-LES-TUILERIES, Église Saint-Laurent, Fig. 1, Le clocher de l'église Saint-Laurent, en cours de restauration.



SAINT-ÉLOY-LES-TUILERIES, Église Saint-Laurent, Fig. 2, Une des sépultures contenant un dépôt céramique, en cours de fouille.

petits chapiteaux historiés en grès rouge découverts côte à côte sur l'arase du muret construit sous l'arcade sud du clocher (fig. 3). Ce dernier semble avoir été élevé « après coup », au-devant du mur gouttereau sud de l'église romane (XIII^e-XIV^e siècles). Un peu plus tard dans le Moyen Âge (XIV^e-XV^e siècles), le clocher, qui était initialement ajouré, fut muré, et l'on aménagea dans son mur ouest une porte « gothique » dotée de bases buticulaires. Parallèlement, l'église s'agrandit avec la construction d'une chapelle voûtée au nord. Durant cette période, le cimetière révélé par les sépultures de la « première génération » paraît avoir été réoccupé sous la forme d'inhumations en pleine terre dont nous avons trouvé deux exemples, à l'est

du clocher. Au cours de l'Époque moderne, le clocher fut surélevé (ou ré-élevé...) et l'on fit construire une nouvelle porte dans le mur pignon ouest de l'église. Il est probable que le cimetière continua d'être utilisé entre les XVI^e et XVIII^e siècles.

Malgré la densité des vestiges, de nombreuses questions sont restées sans réponses au terme de cette opération. La chronologie relative du bâtiment demeure encore floue, notamment. On s'étonne, par exemple, de la présence d'arcatures murées dans les murs gouttereaux de la nef : sont-elles des vestiges de l'église romane ? L'arrachement repéré au nord-est de la nef interroge aussi sur la nature du « premier » chevet. Il semble de plus, comme l'a révélé le tronçon de mur identifié au nord-est du clocher, que des maçonneries antérieures au bâtiment actuel soient conservées sous terre. Au vu de ces éléments, il nous paraîtrait pertinent que les recherches sur l'église Saint-Laurent et ses cimetières se poursuivent, peut-être sous la forme d'une archéologie de programme. Les travaux futurs ne pourront se faire sans l'économie d'une véritable étude du bâti, incluant des sondages à l'intérieur de la nef. Nous pensons que des sondages seraient également à prévoir autour de l'église, afin de



SAINT-ÉLOY-LES-TUILERIES, Église Saint-Laurent,
Fig. 3, Les chapiteaux romans, au moment de leur découverte.

déterminer l'emprise des cimetières et de voir s'il existe, en plus des sépultures, d'autres vestiges médiévaux à proximité du bâtiment (silos, murs de maisons...).

Paloumbas-Odile Dimitri

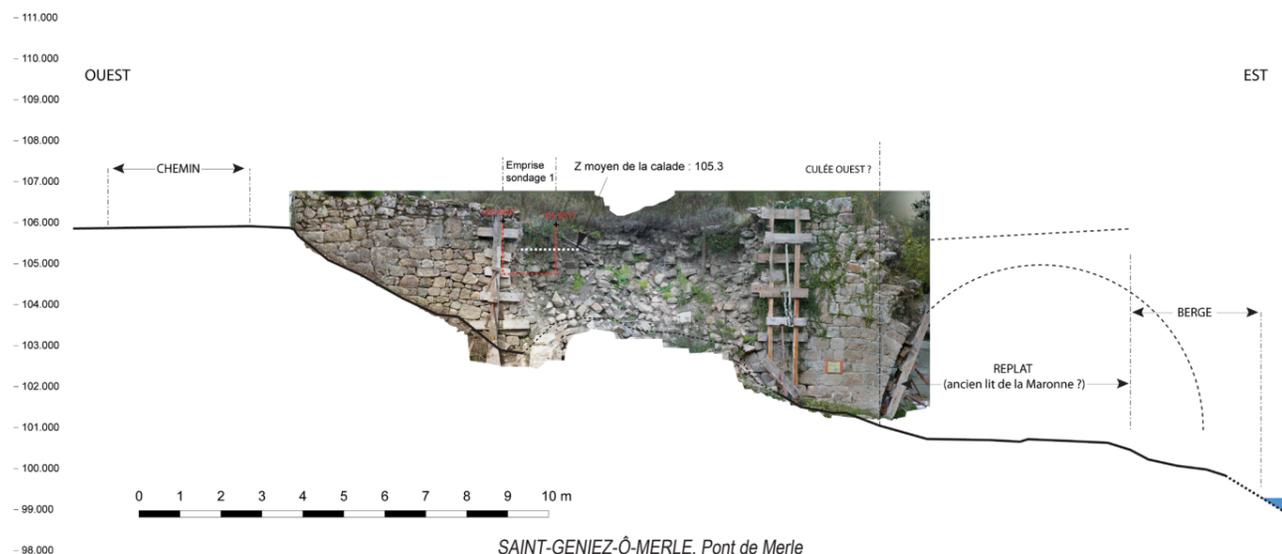
Moyen-Âge

SAINT-GENIEZ-Ô-MERLE Pont de Merle

Durant le mois d'octobre 2018, une campagne de sondages et une étude du bâti ont été menées sur le site des Tours de Merle, suite à l'effondrement de la culée du pont médiéval. Attesté dès le XIV^e siècle, ce pont contrôlait l'entrée du village depuis le sud-est, au débouché d'un chemin de long parcours reliant Lapleau à Gramat. Reconstitué à plusieurs reprises durant l'Époque moderne, le pont de Merle est aujourd'hui un

édifice détruit dont il ne subsiste plus, à l'ouest, qu'une culée et un départ d'arche (fig. 1). Ces vestiges, bien que lacunaires, permettent à tout le moins d'estimer la longueur de l'ouvrage (environ 30 m) et sa largeur (3 m).

L'étude prescrite par le Service régional de l'archéologie comportait trois volets : des relevés photogrammétriques des élévations du pont ; des



SAINT-GENIEZ-Ô-MERLE, Pont de Merle
Fig. 1, Coupe est-ouest de la face sud du pont de Merle. Photos, relevés et D.A.O. Dimitri Paloumbas-Odile, Georgie Baudry, L'Atelier historique, 2018.

relevés en plan de la zone et des bords actuels de la Maronne ; enfin, deux sondages archéologiques, l'un à l'intérieur de la culée, pour évaluer les recharges successives de la zone de roulement, l'autre à l'extérieur de la pile, au nord, dans le but de connaître le potentiel archéologique d'une possible zone d'habitats médiévale.

Les résultats de cette courte opération se sont avérés positifs sur plusieurs points. L'excavation ouverte à l'intérieur de la plate-forme a notamment livré des vestiges bâtis, dont au moins trois « calades » superposées matérialisant autant de niveaux de circulation (fig. 2). Le plus ancien de ces sols pourrait être médiéval, mais en l'absence de mobilier, les hypothèses de datation restent aléatoires. Les reliquats d'un mur d'orientation nord-sud ont également été exhumés dans ce sondage. Ils correspondraient à la face ouest d'une maison « à péage » que l'historiographie situe à proximité du pont. Dans le deuxième sondage, la principale découverte consiste en un mur à double parement ajouré d'une porte sur gonds détruite (fig. 3). Largement arasée, cette maçonnerie est apparue à moins de 20 cm sous le niveau de terre végétale. Elle serait le dernier témoin d'un bâtiment adossé au muret nord de la plate-forme (bâtiment agricole, habitation ?).

S'il est encore trop tôt pour restituer avec précision les différents contextes chronologiques mis en évidence au cours de cette opération (les quelques tessons de céramique recueillis ne semblent pas antérieurs à l'Époque moderne), la présence de maçonneries dans les deux sondages confirme, s'il en était besoin, la richesse archéologique du village sub-castral de Merle. Quoique dispersés et difficiles à interpréter, les vestiges découverts dans les sondages attestent en effet de l'existence, en sous-sol, de nombreux éléments bâtis inédits, dont certains paraissent dater du Moyen Âge (les murs à double parement notamment). Les différents niveaux de sol mis au jour à l'intérieur du comblement du tablier doivent aussi être pris en considération. Même partielle, cette stratigraphie montre que le pont a connu plusieurs occupations « en dur », matérialisées par des sols en pierre. Nous avons émis l'hypothèse que le plus ancien de ces sols était médiéval, mais il faudrait procéder à d'autres investigations pour le confirmer. Dans le sondage extérieur, les résultats sont, de même, plutôt positifs. La présence d'un bâtiment au



SAINT-GENIEZ-Ô-MERLE, Pont de Merle
Fig. 2, Le mur nord du pont et les restes d'une « calade », dans le sondage 1.
Cl. Dimitri Paloumbas-Odile, L'Atelier historique, 2018.

nord de la plate-forme confirmerait que la zone située entre l'ancienne rue publique et la Maronne abritait des habitations, en dépit de la forte déclivité qui caractérise cet espace. Dans le détail toutefois, la datation de tous ces vestiges nous échappe. Cette lacune dans le domaine de la datation a aussi concerné l'étude du bâti, laquelle a révélé peu de parements médiévaux. L'analyse des élévations s'est surtout heurtée aux limites de l'observation directe, sans sondages en pied de maçonnerie.

L'étude archéologique du pont de Merle et de ses abords mériterait donc, selon nous, d'être poursuivie. Il conviendrait par exemple de parachever la stratigraphie du tablier afin de récupérer des éléments de datation et ainsi caler en chronologie relative les différents niveaux repérés dans la coupe. Il serait aussi certainement intéressant d'étendre le décapage du mur d'axe nord-sud adossé à la culée, dans le but d'infirmer ou de valider l'hypothèse selon laquelle ce mur correspond à celui du logis « de Veilhan ». Enfin, on ne peut qu'espérer que des explorations archéologiques soient menées en fondation de l'ouvrage d'art, car à ce jour nous n'avons aucune idée de la manière dont furent édifiés les soubassements des piles.

Paloumbas-Odile Dimitri

SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE Impasse Alexis Jaubert, lieu-dit Bernou

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre d'un projet de lotissement sur la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche en Corrèze, impasse Alexis Joubert, lieu-dit « Le Bernou ». Une prescription émise par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine a déclenché un diagnostic archéologique sur une superficie de 19 074 m² ; ce dernier n'a pu atteindre que 6,15 % de la surface accessible de l'emprise pour des raisons

techniques dues essentiellement à la texture instable des séquences sédimentaires. Cette opération a été menée par l'Inrap du 5 au 9 mars 2018.

Le projet se situe sur les basses terrasses de la rive droite de la Vézère, au sud-ouest de la commune, à une altitude moyenne de 95 m.

27 tranchées ont été réalisées dans le but de reconnaître et de caractériser les éléments du patrimoine archéologique se trouvant dans la zone

affectée par le projet. La nature instable des sols a modifié le bon déroulement de l'opération entraînant l'abandon de certains secteurs de l'emprise.

Les investigations archéologiques de ces dernières années ont prouvé la richesse et la densité des occupations, essentiellement préhistoriques, d'où la surveillance accrue des services de l'État.

À la suite de l'opération, aucun indice de site n'a pu être identifié excepté deux structures fossoyées isolées, quelques pièces lithiques, ainsi qu'un épandage de tessons de céramiques et terre cuite localisés au sein des colluvions.

Defaye Sophie

Bas Moyen-Âge

SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE Brive-Laroche

La présente intervention s'inscrit dans la continuité de deux précédentes interventions de diagnostic d'archéologie préventive menées par Sophie Defaye et ses équipes en 2015 et 2016 sur le projet de d'aménagement de l'ancien aérodrome de Brive-Laroche (Defaye dir., 2015 et 2017). Elle concerne une surface d'environ deux hectares où la présence d'orchidées, espèce protégée (*Serapias lingua L.*), avait nécessité le report de l'intervention archéologique. Cette zone 4 dite « à orchidées » se situe entre deux concentrations de vestiges du Paléolithique moyen. L'exploration archéologique n'a pas conduit à la découverte de nouvelles concentrations de vestiges paléolithiques, et la présence de quelques éléments lithiques taillés, bien que dans une position stratigraphique similaire aux découvertes alentour, résultent dans doute plutôt du démantèlement et de la résidualisation d'occupations paléolithiques situées à proximité. Ainsi, la limite nord

de l'occupation Paléolithique moyen mise au jour par S. Defaye dans la phase 2 du diagnostic de la ZAC de Brive-Laroche ne semble pas s'étendre dans la zone dite « à orchidées ». L'élément le plus important de l'intervention est la mise au jour d'un horizon hydromorphe conservant des vestiges de végétaux (racines et radicelles essentiellement), à la base de la séquence sédimentaire argileuse. Cet horizon a été identifié quelques mètres au nord de la première occupation du Paléolithique moyen mise au jour en 2015, et, même s'il semble antérieur à cette dernière, les vestiges végétaux qu'il contient sont extrêmement importants pour la connaissance de l'environnement de la première partie du Weichsélien, il y a plus de 60 000 ans.

Connet Nelly

XVIII-XIXe siècles

SAINT-PRIEST-DE-GIMEL Route des Bruyères – Roc Chaumilly

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre d'un projet de centrale photovoltaïque par le groupe ENGIE au sein de la ZAC Montane 3 « Roc Chaumilly » sur la commune de Saint-Priest-de-Gimel, en Corrèze, dans la continuité des phases 1 et 2 menées en 2015 et 2016 par l'Inrap. Cette nouvelle phase s'est déroulée du 5 octobre au 23 novembre et du 3 au 5 décembre 2018 sur une surface de 110 000 m². Le terrain concerné par le projet se situe au sud de la commune de Corrèze à une altitude moyenne de 540 m au sein des roches granitiques de type leucogranites à grain moyen sur des parcelles anciennement boisées (boisements humides de résineux ou de bouleaux, boisements mixtes humides dégradés) et des secteurs plus humides de type landes à molinie ou mares. Les deux secteurs distincts 1 et 2 correspondent aux deux parcs A et B du projet de centrale photovoltaïque, distants de 150 m.

L'intérêt scientifique de cette opération fait suite à la présence de nombreux sites archéologiques essentiellement protohistoriques et antiques.

64 tranchées ont été réalisées dans l'emprise sur une surface ouverte de 7 990 m² ce qui représente 7,83 % de l'emprise diagnostiquée : seule une structure empierrée a pu être identifiée. Sans mobilier, une datation paraît compromise mais on peut imaginer un aménagement dédié à une activité pastorale, de type « cabane » de berger, comme on peut en rencontrer au sein des hauts plateaux limousins, notamment en Haute-Vienne ou en Corrèze. Ces aménagements en pierre sèche ont connu une période d'expansion entre le XVIII^e et le XIX^e. Ils servaient d'abri temporaire pour les bergers afin de se protéger des intempéries. En dehors de cet ensemble empierré, aucun autre indice de site n'est à signaler malgré le fort potentiel archéologique de la commune de Saint-Priest-de-Gimel.

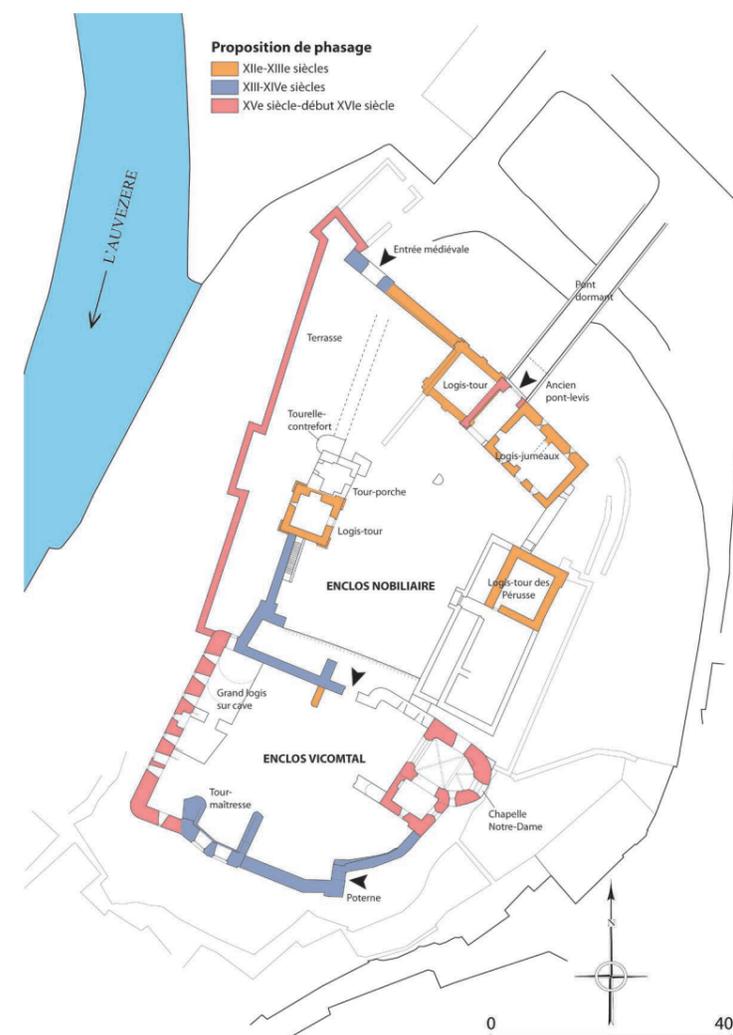
Defaye Sophie

Moyen-Âge

SÉGUR-LE-CHÂTEAU Château de Ségur

Le suivi archéologique des travaux de sécurisation du *castrum* de Ségur, initié en 2017, s'est poursuivi en 2018 (fig. 1). La dévégétalisation du mur d'enceinte situé entre la chapelle et la poterne, au sud-est de l'enclos des vicomtes, a notamment permis de repérer, en plusieurs endroits de ce mur, des assises en arête-de-poisson réalisées avec des moellons de gneiss et de schiste de petite taille. Bien qu'il soit encore trop tôt pour dater précisément ces assises « en épis », nous les situons parmi les œuvres les plus anciennes du site (XI^e-XII^e siècles ?). Sur la zone de la poterne, les travaux ont été l'occasion de faire le relevé de la porte en arc brisé qui ajoure le mur est de l'ouvrage. D'une largeur de 1,30 m, pour une hauteur sous clé de 2,60 m, cette ouverture chanfreinée a été bâtie avec plusieurs types de matériaux, dont des granits

gris probablement réemployés (fig. 2). La poterne était surmontée par un couronnement mâchicoulé datant probablement de la fin du Moyen Âge, car il prend place au sein d'un parement bâti à la terre présentant un léger encorbellement vis-à-vis du nu extérieur du mur. Au-delà de la datation de telle ou telle partie de la poterne, c'est bien la fonction initiale de cet édifice qui pose question : la présence d'un cheminement fortifié en amont de la porte et le soin qui a été accordé à la confection de l'ouverture supposent que cette entrée était considérée par les hommes du Moyen Âge comme une véritable porte d'enceinte, et non comme une simple poterne. Des investigations archéologiques dans les comblements internes permettraient de vérifier la présence ou non de dispositifs défensifs internes



SÉGUR-LE-CHÂTEAU, Château
Fig. 1, Plan général du castrum de Ségur et début de phasage du site. D.A.O. D. Palombas-Odile, L'Atelier historique, 2019, relevés Arts Graphiques et Patrimoine, Bureau Manciulescu ACMH & Associés.

(type herse ou assommoir), et ainsi de préciser la fonction de l'ouvrage (porte ou poterne ?).

L'occasion nous a aussi été donnée d'accéder aux parties hautes de la *turris* des vicomtes. Nous y avons identifié plusieurs vestiges inédits : deux « négatifs » de toiture, dont l'une au moins était associée à un système d'évacuation des eaux pluviales encore en place, et un niveau de sol en carreau de pavement. Certainement portée par une charpente (nous n'avons pas repéré de traces de voûtement sur les maçonneries), la plus ancienne de ces toitures était à deux pans, et couverte de lauzes de schiste. Toutefois, il ne reste plus aujourd'hui de cet aménagement que quelques lauzes couchées sur l'arase du pignon sud, sans mortier (?) ni pièce de bois. L'écoulement des eaux s'effectuait non pas par des chéneaux, mais par des percements rectangulaires de 20 cm de large et 45 cm de haut, espacés de 20 cm le long des gouttereaux est et ouest (fig. 3). Bâti en pente, ces orifices permettaient à l'eau de s'évacuer depuis la toiture, qui semble-t-il pénétrait directement dans les creusements. À l'extérieur, le dispositif était complété par deux à trois rangs d'épaisses lauzes formant larmier. À une époque indéterminée, cette « première » toiture semble avoir été rehaussée et remplacée par un toit en lauzes de pente identique. La surélévation engendrée par la mise en place de ce deuxième toit paraît avoir été corrélée à un abandon du système d'évacuation « en entonnoir », au profit peut-être d'un dispositif plus classique (qui toutefois n'apparaît pas en façade). Nous mentionnerons de plus la découverte, en haut de la tour, d'un sol constitué de carreaux de pavement monochromes mesurant 15,5 cm de côté et 3,5 cm d'épaisseur. Vraisemblablement postérieur aux toitures mentionnées *supra*, ce sol confirme que la *turris* vicomtale a fait l'objet d'une ultime surélévation durant l'Époque moderne, ayant consisté à aménager



SÉGUR-LE-CHÂTEAU, Château
Fig. 2, La porte de la « poterne ». Cl. D. Paloumbas-Odile, L'Atelier historique, 2018.



SÉGUR-LE-CHÂTEAU, Château
Fig. 3, Les système d'évacuation « en entonnoir », dans la partie supérieure du mur est de la tour des vicomtes. Cl. D. Paloumbas-Odile, L'Atelier historique, 2018.

une véritable salle haute dotée d'un sol pavé. D'après les fragments de terres cuites récupérés sur l'arase de l'édifice, cette énième réfection aurait également inclus un toit en tuile (canal ?). C'est probablement aussi de cette période que date la mise en place des murs « écrans » visibles sur le sommet de la tour. On suppose que les toits en lauze étaient également encaissés de la sorte. Même s'il persiste encore beaucoup d'incertitudes sur la configuration exacte des vestiges découverts en haut de la *turris* (le fait que le mur est s'interrompt brutalement, sans pierres d'attente, peut étonner, et l'on s'interroge aussi sur la manière dont avait été pensée la jonction entre les lauzes et les cuvettes d'évacuation) et sur leur datation (tant absolue que relative), ces éléments montrent que l'édifice majeur du *castrum* de Ségur a continué d'être occupé sinon habité bien après le XIII^e siècle.

Enfin, le nettoyage de la base du mur est de la tour, au niveau de sa terminaison nord, a révélé la présence d'une imposante maçonnerie bâtie à l'aide de pierres de taille de grand appareil liées au mortier de chaux. De direction est-ouest, cette maçonnerie doublement parementée mesure en moyenne 2 m de large, et elle sert d'appui au mur gouttereau est de la tour. Le type de construction auquel elle appartient n'a pas été repéré ailleurs sur le site. Cette singularité, et son enfouissement, suggèrent une datation plutôt haute (XI^e-XII^e siècles ?), mais à ce stade des investigations il est impossible de restituer la fonction de ce mur épais (vestiges d'une tour, d'un mur d'enceinte ?). Il semble par ailleurs que l'ouvrage ait été détruit à l'ouest, car il fait face à une maçonnerie construite avec des petits moellons de gneiss liés à la terre (probable « refend » est-ouest de la tour des vicomtes).

Paloumbas-Odile Dimitri

Moyen-Âge

TARNAC Place sous l'église

La stratigraphie du terrain a permis d'observer la présence fréquente d'un horizon épais de remblais constitué de blocs hétérogènes de granite entre le substrat granitique et la couche végétale supérieure. L'hypothèse de résidus provenant d'une exploitation en carrière ouverte du granite est à envisager.

Un ouvrage bâti découvert près de l'église est difficile à identifier, il pourrait s'agir d'un bassin qui a subi un épierrement. Sa chronologie se situe vers la fin XVe-milieu du XVII^e siècle, fourchette chronologique

qui correspond à la phase de transformation de l'église à la fin du XVe siècle.

La trace la plus ancienne découverte est située dans le nord de la parcelle. Un front de taille lié à une exploitation de pierre ou à l'entrée d'un souterrain a été découvert. Le comblement de cette excavation semble antérieur ou contemporain des XIVE-XVe siècles.

Martin Jean-Michel

Bas Moyen-Age,
Époque moderne

TULLE 21, rue de la Barrière

La motivation de cette opération de diagnostic archéologique, au 21 rue de La Barrière à Tulle, sur le flanc abrupt du coteau qui domine en rive droite la rivière Corrèze, dans un quartier tardivement urbanisé, est essentiellement liée à la situation du terrain au voisinage immédiat de l'ancien couvent des Récollets, détruit au début du XIX^e siècle, et à la courtine de l'enceinte urbaine de l'époque moderne dont la limite

nord est située en bordure de la petite rue Maximin Deloche.

Les tranchées de sondage ouvertes dans le secteur oriental du site jouxtant les Récollets ont révélé des vestiges maçonnés très arasés dont l'association avec l'ancien ensemble conventuel est fortement probable.

De Filippo Raphaël

Subactuel

UZERCHE Puy-Lamagne

La ville d'Uzerche, située dans au nord-ouest du département de la Corrèze, en partie limousine de la région Nouvelle-Aquitaine, a pour projet d'accueillir, au lieu-dit Puy-Lamagne, une centrale photovoltaïque, dont la maîtrise d'ouvrage a été donnée au groupe Engie. Situés sur la Zone Artisanale de la Gane Lachaud, à environ 3 km au sud du centre de la cité, les terrains concernés représentent une superficie de 97245 m², faisant l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique, en raison de la proximité de sites archéologiques connus (notamment antiques) et d'une superficie suffisante pour receler un potentiel archéologique encore inconnu.

Le sol naturel de l'emprise du diagnostic archéologique de Puy-Lamagne est principalement constitué de gneiss, traversé par quelques bancs de micaschistes affleurant.

La topographie de l'emprise présente une forte compatibilité avec les caractéristiques naturelles recherchées pour l'installation d'occupations anciennes. La partie ouest est traversée par deux vallons secs principaux. Le premier est orienté du nord au sud ;

à l'extrémité sud de l'emprise, il est occupé par une zone humide, entourant une petite mare. Le second, qui suit un axe est / ouest, vient rejoindre le premier au nord-ouest du terrain ; une autre zone humide occupe ce point de confluence. Les reliefs s'organisent principalement autour du premier vallon ; à l'ouest et à l'est, les deux bassins versants impriment un pendage relativement fort au terrain vers le vallon. La ligne de crête est, la seule située entièrement dans l'emprise, a manifestement subi une très forte érosion de ses sols. Les dépôts de bas de pente, aux endroits où des sondages ont pu être réalisés, restent d'une puissance modeste : un mètre environ à la convergence des deux vallons. Un paléo-chenal, de même orientation que le vallon actuel principal, a pu être observé dans les sondages ouverts sur le versant ouest. Celui-ci a été aménagé à une époque récente, par l'édification d'une clôture de piquets de bois sur sa bordure ouest, les restes des piquets ayant été retrouvés dans l'un des sondages.

L'opération de terrain, réalisée en septembre 2018, a permis également la mise au jour, aux abords d'un

talweg occupé actuellement par une zone humide, d'un modeste réseau de structures drainantes associées à un niveau anthropisé contenant des fragments de tuiles plates d'époque antique. À ces aménagements agricoles antiques, font échos plusieurs structures drainantes (levades et drain fossoyés), liés aux pratiques agricoles modernes et contemporaines. Si des structures d'habitat ont pu exister sur les hauteurs, l'arasement extrême des sols, dû à l'action conjuguée des phénomènes érosifs naturels et aux pratiques agricoles et d'aménagements récentes, hautement destructives, n'en a laissé subsister aucune trace. Une lamelle à dos naturelle, sur silex sénonien et un tesson de céramique modelée, découverts à peu de distances l'un de l'autre en position secondaire, piégés en contre-bas dans des colluvions, sont les seuls éléments qui permettent de corréliser cette hypothèse.

Deux dépressions circulaires d'environ 6 m de diamètre, qui correspondent à des carrières de matériaux, d'époque contemporaine, ont en effet été identifiées, ainsi que de très importants épisodes de remblaiements récents datant très probablement de la construction de la déchetterie, au nord-est, et des lots bâtis de la Zone Artisanale, au sud-ouest. Dans cette même zone, ces remblais sont venus sceller les restes une clôture de piquets de bois, très récente, installée sur la bordure ouest d'un paléo-chenal, celui-ci ayant manifestement été sur-creusé et remblayé à une époque que l'on ne peut que qualifier de sub-actuelle, l'absence totale de mobilier ne permettant pas d'établir une chronologie plus précise.

Jamois Marie-Hélène

Âge du Fer

VIGEOIS Rue des Aymarias, EPDA du Glandier

Une opération de diagnostic archéologique préventif a été réalisée du 4 au 7 juin 2018 sur la commune de Vigeois (Corrèze), rue des Aymarias, en amont de l'agrandissement de l'Epda du Glandier. L'emprise prescrite se situe à l'est du bourg, à 395 m d'altitude sur les plateaux de la rive gauche de la Vézère (parcelles C453 et 454), sur une surface prescrite de 13 379 m². L'état des connaissances archéologiques laissait supposer la possibilité de traces d'occupations anciennes suite aux découvertes récentes d'indices tenus d'occupation romaine à proximité du projet. La présence de châtaigniers sur la totalité de l'emprise et de deux bâtiments conservés dans le projet a entraîné une modification de l'implantation des sondages, d'où certains secteurs non sondés.

L'emprise diagnostiquée à 10,23 % a permis de réaliser 16 tranchées au sein desquelles ont pu être localisées plusieurs structures de type fossoyé. Ces découvertes ne permettent cependant pas de définir une occupation importante et structurée : certaines structures sont très arasées, dispersées et sans

mobilier ; dans l'ensemble de l'emprise, elles ne présentent ni organisation ni regroupement spécifique. Les quelques structures identifiées se résument à des fosses, des trous de poteau et deux fosses polylobées. Leur attribution chronologique par le mobilier reste délicate en raison du faible nombre ou de l'absence de céramique par structure permettant une datation plus fine. Seule la grande fosse polylobée découverte au sein de la tranchée 8 a pu être datée suite à la découverte d'un corpus assez faible, mais caractéristique, de l'âge du Fer.

D'une manière générale, la concentration de ces structures dans la partie occidentale tend à suggérer que nous nous situons à la limite d'une probable occupation plus ou moins vaste. Ces découvertes témoignent d'une petite installation qui prend place au sein de cette campagne sur les versants sud / sud-ouest de la Vézère.

Defaye Sophie

NOUVELLE-AQUITAINE CORRÈZE

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 1 8

N° Nat.						N°	P.
123755	SEILHAC/NAVES	Canalisation d'eau potable – tranche 2	Jamois Marie-Hélène	INRAP	OPD	12	149
123757	NAVES/TULLE	Puy des Fourches – tranche 2	Sartou Aurélien	EP	FP	13	151
123720	NOAILLES	Sites troglodytes du bassin de Brive	Liboutet Marion	BEN	PRT	27	151
123777	ROSIERS D'EGLÉTONS ET MOUSTIER-VENTADOUR	Ecoserres	Jamois Marie-Hélène	INRAP	OPD	9	152
123758	Prospection sur six communes de Haute-Corrèze		Soufi Sarah	SUP	PRD	2	153

Âge du Fer,

Époque contemporaine

NAVES, SAINT-CLEMENT, SEILHAC, TULLE Canalisation d'eau Uzerche-Tulle, Projet Puy des Fourches, Tranche 2 : Seilhac-Tulle

Gallo-romain

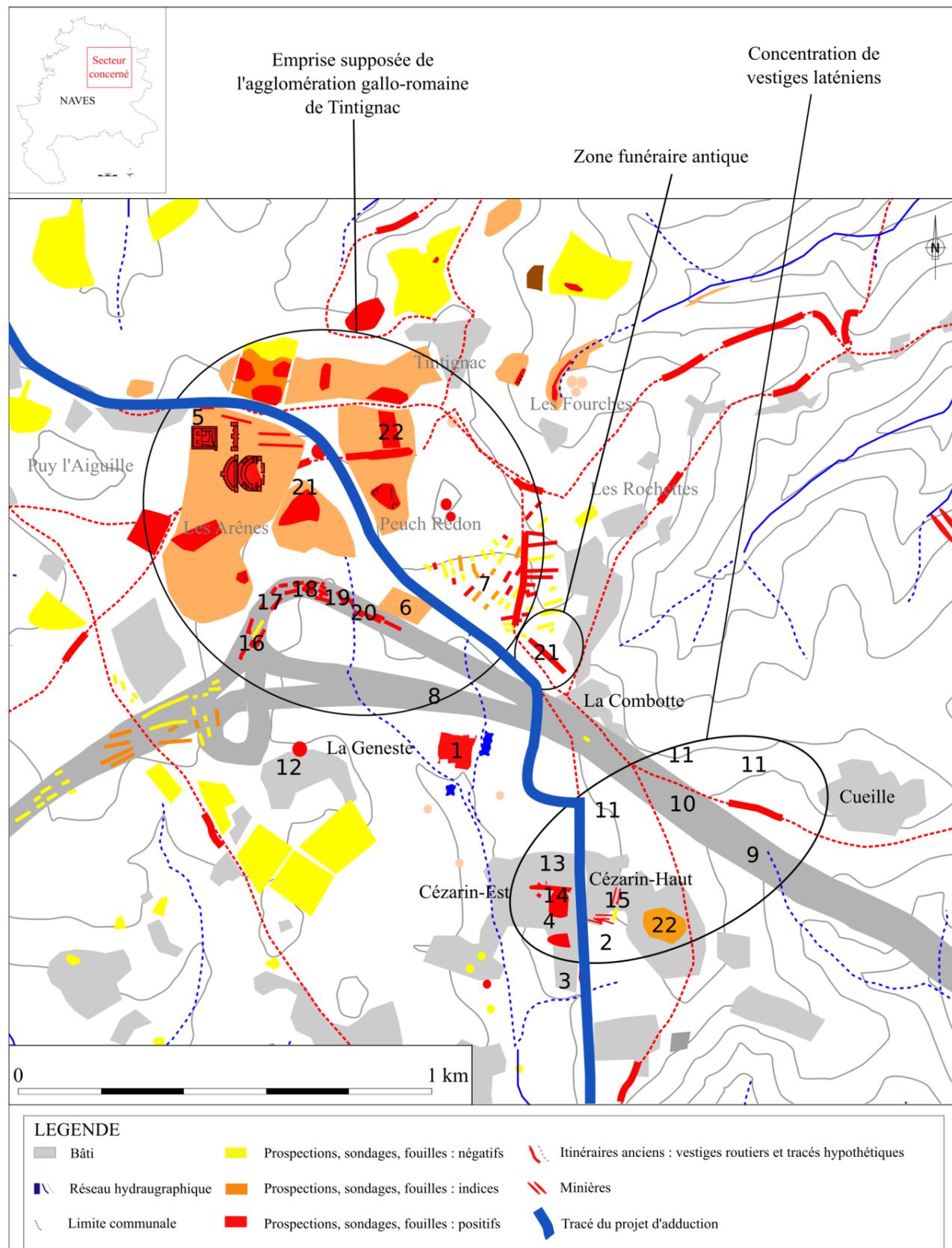
Durant l'été 2018, une équipe de l'Inrap a mené le diagnostic archéologique de la phase 2 du projet de restructuration du réseau d'adduction d'eau potable entre les villes d'Uzerche et Tulle, en Corrèze, porté par le syndicat des eaux Puy des Fourches - Vézère. La phase 1, réalisée à l'automne 2016, avait porté sur les terrains situés entre Uzerche et Seilhac ; la phase 2, dont les résultats sont présentés ici, s'est déroulée sur une partie du tracé linéaire situé entre Seilhac et Tulle. Le tracé de cette seconde phase impacte un linéaire total couvrant environ 13 km. Certaines zones, ont été écartées dès le début de la prescription du Service régional de l'Archéologie.

Certaines zones font l'objet d'une prescription de fouille directe. Quant au diagnostic en objet, il concerne un linéaire d'une longueur totale de 7 440 m, réparti en six zones dont cinq discontinues, traversant les territoires des communes de Saint Clément et Seilhac et s'achevant au nord de Tulle, sur la commune de Naves. L'opération de terrain a dû se plier à certaines contraintes occasionnées par le dessin particulier de l'emprise, matérialisée par une tranchée étroite (de 0,60 à 2 m selon les endroits), l'objectif étant de vérifier la présence ou non de vestiges archéologiques sur les zones prescrites.

Malgré la proximité directe de plusieurs indices de sites connus, dont la chronologie va de la Préhistoire à l'Antiquité tardive, les résultats restent modestes. À

trois structures liées à une activité agraire d'époque inconnue, mais supposée récente au vu de la position stratigraphique des vestiges, s'ajoutent les restes d'artisanat métallurgique (dont un dépôt regroupant 12 scories de fer), avec extraction de minerai sur place. Un paléosol anthropisé a été bien identifié, mais n'a pu être daté en raison de l'absence de budget d'analyses dédié à cette structure. Cet épisode archéologique est entièrement scellé par de puissants dépôts de bas de pente, dans lesquels se trouvent piégés un nombre conséquent de fragments d'amphore et de tegulae (53 au total). Ces vestiges s'organisent principalement aux abords (moins de 50 m) d'une butte artificielle qui pourrait être une motte castrale. Le diagnostic n'a apporté aucun élément qui permettrait de confirmer ou d'infirmer ce qui reste une allégation, basée sur la topographie particulière du site. Un profil du chemin creux qui borde l'endroit a été relevé, ce type de voie pouvant être très ancien ; aucun indice n'a malheureusement permis de le dater. Aucun site préhistorique n'a pu être identifié sur la phase 2 ; des niveaux alluvionnaires qui auraient pu piéger des artefacts anciens ont été identifiés sur une partie de l'emprise, mais leur fouille aurait nécessité de sortir de l'emprise prescrite.

Jamois Marie-Hélène



NAVES/TULLE
Puy des Fourches – tranche 2
Fig. 1, Plan de localisation des vestiges archéologiques sur la commune de Naves. Mise au net : N. Peyne et A. Sartou © Éveha 2020

Les terrassements réalisés pour la création d'un nouveau réseau de distribution d'eau potable entre Uzerche et Tulle ont nécessité une surveillance archéologique de 2 500 m linéaires de tranchées entre le mois de novembre 2018 et le mois de juillet 2019. Le creusement était établi au milieu de champs proches du village des Ferrières sur la commune de Seilhac et le long de la RD 1120 entre le Puy l'Aiguille et l'entrée nord du bourg de Naves. Le projet traverse les lieux-dits de Tintignac, du Peuch Redon, de Cézarin et de la Geneste qui ont livré de nombreux vestiges d'occupations de l'âge du Fer et de l'Antiquité (Fig. 1). Le suivi de travaux s'avérait de ce fait absolument nécessaire.

Les tranchées mesuraient 0,60 m de large sur la commune de Seilhac pour une profondeur de 1,30 m en moyenne. Sur la commune de Naves, les tranchées mesuraient entre 0,80 et 1 m de large pour une profondeur variant de 1,50 m à 2,50 m.

Sur la commune de Seilhac, le diagnostic réalisé en 2018 avait ouvert 171 m de tranchées sur les 225 m prescrits. La tranchée reprenant les tranchées de diagnostic, seuls trois logs ont pu être effectués entre les tranchées révélant seulement la présence

de colluvions avec quelques éléments de démolition antique provenant probablement du village des Ferrières.

Sur la commune de Naves, la tranchée longe la RD 1120 et elle n'a traversé que des remblais liés à la construction de la route ou le substrat rocheux dans certaines zones décaissées. Les niveaux de sol antérieurs à la construction de la route n'étaient conservés qu'à l'est de la ZAC de la Geneste où un tronçon de fossé et deux fosses ont livré des restes d'amphore gréco-italique permettant de dater ces structures de l'âge du Fer.

Sur les 2 500 m linéaires suivis lors de cette opération, seuls trois structures et des niveaux de colluvions renfermant des éléments de démolition antique ont été mis en évidence au cœur d'un secteur pourtant très riche en occupations protohistoriques et antiques. Cette opération a permis de confirmer que la création de la route et des réseaux limitrophes ont détruit la majeure partie des vestiges archéologiques sur la commune de Naves.

Sartou Aurélien

NOAILLES, BRIVE-LA-GAILLARDE, LISSAC-SUR-COUZE, CHASTEaux, TURENNE, COSNAC, DONZENAC, YSSANDON, SAINT-JULIEN-SUR-MAUMONT, USSAC, SAINT-VIANCE, SAINT-ROBERT
Sites troglodytiques du Bassin de Brive

Moyen-Âge

Une cinquantaine de sites troglodytiques du Bassin de Brive répartis sur une dizaine de communes sont référencés dans des monographies de la seconde moitié du XIX^e siècle. Si certains marquent le territoire encore aujourd'hui et sont parfois enregistrés dans la Carte Archéologique nationale, d'autres ont été oubliés, et par la communauté scientifique, et par les habitants. L'objectif de la prospection de 2018 a été de localiser, cartographier et documenter (fiches d'enregistrement, photos) ces ensembles troglodytiques en intégrant à la recherche des personnes qui connaissent leur localisation et par l'enquête orale. L'accent a été porté sur les sites qui se composent de cavités multiples et non sur la prospection exhaustive de territoire communaux. En outre, les abords de grands sites ont été prospectés tels que ceux des sites de Laumont (fig.1), de Siorat (commune de Brive-la-Gaillarde) et de Veyssel (fig.2) (commune de Turenne) par exemple afin de mettre au jour des cavités qui pourraient leur être associés ou des sites de moindre importance. Au

total, une petite vingtaine de sites ont été cartographiés, photographiés et documentés selon le protocole établi. Dans certains cas, la totalité des cavités n'a pu être visité ou bien l'accès n'a pu être trouvé en raison de la situation des cavités en altitude sur la falaise. Par exemple, les cavités du site de Mourajoux à Noailles ne sont ni accessibles par le pied de la falaise ni par le haut (comme cela semble être encore le cas au XIX^e siècle). La documentation n'a donc pas pu être réalisée de manière complète. De plus, les abords de certains sites ont été livrés à l'abandon comme à Siorat (commune de Brive) où les zones de friches ont gagné du terrain, ce qui a rendu la progression difficile. Les cavités qui composent les sites totalisent un nombre variable. Ils se composent d'une seule cavité, à moins d'une dizaine jusqu'à plus de 80 pour le site de Lamouroux (commune de Noailles). Ce dernier, sur lequel des sondages programmés avaient pu être réalisés à deux reprises (2000 et 2015) a subi un effondrement partiel le 31 décembre 2015, compromettant pour une certaine

durée les recherches de terrain. La zone effondrée ainsi que le cône d'éboulis ont pu être relevés par la cellule drone de la DRAC Nouvelle-Aquitaine au mois de novembre. Des orthophotogrammétriques ainsi qu'un levé en 3D ont été produits. En plus de livrer un état actuel du site, la documentation établie servira de base documentaire aux prescriptions archéologiques qui doivent accompagner la sécurisation de la falaise. En outre, les relevés vont rendre possible la poursuite des réflexions sur le site de Lamouroux. L'effondrement a, par exemple, révélé la présence d'un muret de pierres taillées matérialisant un front de façade. La découverte est suffisamment rare pour être soulignée car la présence de construction se limitait jusqu'alors à quelques blocs maçonnés au mortier dans une zone peu accessible du Secteur 1. Les sites (El Roc

negre et Mourajoux (Noailles) qui se trouvent, comme Lamouroux, dans la vallée du ruisseau de Combe-Longue ont bénéficié d'une attention particulière en raison d'un possible lien avec ce grand site, comme leur position le suggère. Le repérage d'autres sites sera achevé en 2019. Les occupations qu'il reste à identifier se composent essentiellement d'une seule cavité bien que trois sites présentés comme « à cavités multiples » se trouvent sur les communes de Saint-Viance et de Brive. En fonction des résultats de cette première étape, l'étude spécifique d'un certain nombre de sites pourra être engagée sans pourtant négliger l'étude spatiale.

Liboutet Marion

ROSIERS D'EGLETONS ET MOUSTIER-VENTADOUR

Eco serre

Antiquité

Un diagnostic archéologique s'est déroulé, à la fin de l'année 2018, sur une superficie de 21 hectares concernée par un projet de production à grande échelle de tomates sous serres, porté par le Groupement Foncier Agricole d'Auñou. Situé en Haute Corrèze, à cheval sur les communes de Rosiers d'Égletons et Moustier-Ventadour, connues pour leur riche passé historique et archéologique, à quelques kilomètres au sud de la ville d'Égletons, l'emprise du projet comporte une partie de zones humides à végétation acidophile, considérées comme des tourbières.

La prescription du Service Régional de l'Archéologie a donc insisté sur les aspects paléo-environnementaux. Les résultats purement archéologiques laissent apparaître une importante diachronicité, allant de la fin de la Préhistoire à notre époque.

Les vestiges mis au jour témoignent, pour toutes les périodes représentées, d'occupations fugaces, temporaires, ou dont les tentatives de pérennisation n'ont pas abouti. Les structures rencontrées restent peu nombreuses et isolées.

Des engins forestiers, qui ont très récemment traversé l'emprise, ont profondément impacté les sols, en bouleversant les sédiments dans les zones les plus humides et en imprimant dans les arènes naturelles de profondes ornières.

Un trou de piquet de clôture et un fossé parcellaire témoignent du passé agricole sub-actuel de l'emprise. Le locus de la tranchée 51 présente la seule concentration de structures mises au jour sur ce diagnostic. Il regroupe 69 fosses sub-circulaires qui constituent les restes d'une plantation horticole isolée de tous vestiges d'habitations. Il est possible qu'elle ait fonctionné avec la fosse d'arbre découverte à proximité

dans la tranchée 52. En l'absence totale de mobilier ou autre élément datant, l'âge de ce site agricole est difficile à estimer. Il est cependant possible de faire prudemment remonter son abandon à l'Antiquité, au vu du seul positionnement stratigraphique des structures. Le paléosol antique qui scelle le site, bien qu'absent de certaines zones, a d'ailleurs pu être observé sur toute la superficie de l'emprise.

Quatre trous de poteaux de dimensions importantes se trouvent sur l'emprise, témoignant probablement des restes d'une occupation protohistorique.

Malheureusement, ces structures sont isolées et très éloignées les unes des autres. Néanmoins, le trou de poteau F103.01 se trouve à proximité d'un petit foyer circulaire qui a été en fonction suffisamment longtemps pour indurer et rubéfier l'arène naturelle sur laquelle il est installé.

Mais en l'absence totale d'éléments datant pour ces structures, il reste très difficile d'affiner la chronologie et le fonctionnement connexe de ces vestiges.

De même, le trou de poteau F58.01, situé en partie ouest de l'emprise, se trouve à proximité d'une petite fosse oblongue dont les caractéristiques sont similaires à de nombreuses fosses connues dans des contextes protohistoriques. À peu de distance à l'ouest et l'est du trou de poteau F58.01 ont été mis au jour deux fosses profondes, ou *Schlitzgrüben*. Dans l'un d'eux, un recreusement postérieur est nettement visible.

Malgré le tamisage à l'eau d'échantillons de sédiments prélevés dans chacune des fosses, celles-ci se sont révélées totalement stériles. Les fosses de ce type sont interprétées généralement comme pièges de chasse au gros gibier et font l'objet d'un recensement à l'échelon national.

Jusqu'à présent, une seule avait été répertoriée en Limousin, sur la fouille préventive de la RD 9 à Saint-Pardoux-L'Ortigier (Maniquet 2013).

À l'extrémité nord de la tranchée 51, qui a livré l'ensemble horticole à l'extrémité opposée, un foyer de surface en place a été découvert à proximité d'une zone actuellement humide, à végétation acidophile.

La datation C14 d'un charbon provenant de son comblement le placerait au Néolithique final. Ce foyer n'a fonctionné que temporairement et reste isolé.

Cette découverte reste exceptionnelle pour le Haut Limousin, région qui n'a livré que très peu de vestiges d'occupation en place pour cette période de la fin de la Préhistoire.

Parallèlement à ces résultats purement archéologiques, le diagnostic a pu mettre en évidence,

grâce à une étude géomorphologique exhaustive de l'emprise, une importante érosion des sols due au drainage généralisé des eaux de surface, instiguée au moins depuis la fin du Moyen Âge par les pratiques agricoles locales et se poursuivant encore à l'heure actuelle. Ces pratiques anthropiques ont conduit à un lessivage des sols, faisant disparaître la plus grande partie du mobilier archéologique et créant d'importants *hiatus* dans la stratigraphie.

La généralisation d'études environnementales adaptées, couplées au diagnostic mécanique classique, pourrait permettre de sauver un grand nombre de données archéologiques dans des contextes du même type.

Jamois Marie-Hélène

CHAVANAC, COUFFY-SUR-SARSONNE, MILLEVACHES, SORNAC, SAINT-RÉMY, SAINT-SETIERS

Prospection sur six communes de Haute-Corrèze

Protohistoire,
Antiquité,

Haut Moyen Âge

Ces prospections diachroniques ont été effectuées dans le cadre d'un Master 2 recherche dont la problématique est l'occupation du sol à l'Est du plateau de Millevaches, de la Protohistoire au Haut Moyen Âge. L'ouverture de cette fenêtre de recherche s'inscrit dans la continuité de plusieurs travaux visant à mieux connaître l'occupation du sol durant l'Antiquité en Limousin, dont le Projet Collectif de Recherche « L'habitat antique en moyenne montagne corrézienne » mis en place en 2013 sous l'impulsion de l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand et du SRA Limousin.

En 2013, une opération de prospections pédestres a été organisée par Fabien Loubignac dans le cadre du PCR. Ces prospections ont visé à actualiser les données de la Carte Archéologique de la Gaule pour

les communes de Saint-Rémy, Sornac, Saint-Pardoux-le-Vieux, Saint-Martial-le-Vieux, Saint-Germain-Lavolps, Lignareix, Courteix, Couffy-sur-Sarsonne et Bellechassagne.

Les prospections effectuées en août 2018, dont le but premier était une formation de terrain par la reconnaissance de certains sites déjà connus, sont venues compléter ce travail, ajoutant les communes de Chavanac, Millevaches et Saint-Setiers. Au total, quinze sites dont six non répertoriés dans Patriarche, sur les communes de Chavanac, Couffy-sur-Sarsonne, Millevaches, Sornac, Saint-Rémy et Saint-Setiers, ont été observés.

Soufi Sarah